



15^{ème} colloque de la Société Française des Études Japonaises

内緒 沈黙 記号 無言 表現力	言語化 いた た表象 くない	言誤り っ ち歌う や ダ メール	言えない 言わ ざる 禁句
-----------------------------	-------------------------	----------------------------------	------------------------

Dit et non-dit au Japon

Livret des résumés

Laura AGNEL

Doctorante, CRCAO, EPHE-PSL, ED 472

Sugae Masumi (1754-1829) et la diffusion des savoirs dans le nord du Japon : absence de publication et volonté de transmission

De la fin du XVIIIe siècle jusqu'au début du XIXe siècle, un lettré du nom de Sugae Masumi voyage dans tout le nord du Japon, poussé par la curiosité intellectuelle de voir de ses propres yeux les populations de ces provinces reculées à la réputation barbare. Ses pérégrinations donnent naissance à plus de quatre-vingts manuscrits composés de carnets de voyage, d'essais, de données sur les géographies régionales, de dessins et de miscellanées.

Alors qu'il est pourtant redécouvert au XXe siècle par les précurseurs des études anthropologiques sur le Japon, ses écrits n'ont pourtant pas fait l'objet de publication de son vivant. Il consigne dans ces derniers ses principales volontés ; parcourir les différents temples et sanctuaires du Japon et se rendre à Ezo, désormais appelée Hokkaidô. Pourtant, la richesse de leurs contenus et leur nombre important interrogent sur les buts de l'entreprise de Sugae lorsqu'il laisse derrière lui un tel corpus : a-t-il voulu transmettre et ainsi s'assurer de la pérennité de son œuvre ? Nous souhaitons à travers cette communication nous interroger sur l'absence de publication chez ce voyageur érudit en contradiction avec sa production écrite. En effet, Sugae fait de nombreuses copies de chacun de ses manuscrits afin de les distribuer auprès de ses connaissances lettrées qui constituent un réseau étendu d'érudits, indiquant ainsi une motivation de transmission qui est tu. Il s'agira ainsi d'étudier la diffusion des écrits par l'intermédiaire des réseaux lettrés dans les provinces reculées du Nord du Japon au début du XVIIIe siècle.

Myriam AKIAN

Doctorante, Université Paris Cité, CRCAO

Mémoire en travail, mémoire en mouvements : quand la mémoire locale se forge dans le creuset de la fouille archéologique

En 1953, les habitants de Yûka, village de la région d'Okayama au Japon, menés par des enseignants locaux et de jeunes archéologues ayant à cœur la recherche historique, démocratique et éducative, organisent un mouvement citoyen pour la fouille du kofun de Tsuki no wa, tertre funéraire de taille moyenne du Ve siècle surplombant le village. Ces fouilles, financées et réalisées par les habitants, attirent plus de 10 000 visiteurs et débouchent sur un documentaire également financé grâce à la mobilisation locale. Démarche inédite et succès du mouvement font grand bruit et sont présentés dans de nombreuses écoles et colloques scientifiques et éducatifs dès 1954.

Aujourd'hui, la postérité a fait de ce mouvement un des moteurs de l'Histoire régionale naissante et le précurseur des mouvements de protection des sites archéologiques qui viennent modifier en profondeur la place de l'archéologie dans la société japonaise au cours des trois décennies suivantes.

A travers les témoignages contemporains et postérieurs, nous verrons en quoi ce mouvement local de recherche historique se fait aussi le lieu d'un travail de la mémoire collective et individuelle. Nous analyserons, de même, la manière dont, dans le temps long, il rythme les discours, les pratiques, la géographie et la vie locale et devient le socle d'une mémoire, d'une communauté et d'une identité locale forte.

Entre dits et non-dits des mémoires traumatiques, d'une mémoire collective qui cherche à se reconstruire, et recherche historique et éducative de nouvelles voies, nous interrogerons la question du travail de la mémoire dans le long après-guerre japonais à l'aune de son rapport aux territoires.

Anton ANTONOV

Maitresse de conférences, Inalco, Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Centre National de la Recherche Scientifique

Dit(s) et non-dit(s) en japonais ancien

Travailler sur des états de langue anciens dans l'espoir (souvent vain) de pouvoir un jour reconstituer dans leur intégralité les faits d'une langue dans sa diachronie présente toujours une série de défis, dont la plupart sont communs à toutes les langues. Parmi ces derniers on retrouve notamment la question des copies souvent bien postérieures à la date présumée de rédaction de l'original, les erreurs des copistes, le dialecte des textes ainsi que leur quantité (ou qualité, ou genre) souvent très en deçà de celle nécessaire pour pouvoir esquisser les contours de l'état de langue en question, notamment lorsque c'est le plus ancien attesté.

La langue japonaise ne constitue pas une exception à cette généralisation. Bien au contraire, dans son volet ancien (7^{ème}-8^{ème} siècle) elle offre un défi supplémentaire : le système de notation qui bien souvent omet de noter (de façon explicite ou tout court) toute une série d'éléments essentiels quand on cherche à connaître les faits de langue anciens. Les lectures proposées dans les versions actuelles des textes en japonais ancien—lorsque ces derniers, en tout ou en partie, n'ont pas été rédigés en phonogrammes, mais en logogrammes sont bien postérieures à l'époque de rédaction des textes, et ne peuvent donc pas constituer une preuve de l'existence de tel ou tel élément dans la langue de cette époque. Outre les problèmes que cela suppose pour établir avec certitude l'existence de pans entiers du lexique japonais à date ancienne (problème aggravé par le genre textuel folklorique et poétique des textes et de leur quantité insuffisante), cette particularité de la notation du japonais ancien pose un sérieux problème lorsque l'on cherche à cerner le fonctionnement syntaxique de la langue de l'époque.

En effet, étant donné que près des deux tiers de notre principale source (par sa taille) sur la langue de cette époque, le Man'yōshū (après 759), emploie un système de notation logographique (qui se plaît assez souvent à user de jeux de caractères savants qui s'apparentent parfois au rébus), la notation des « particules » est très imparfaite et souvent ambiguë.

S'inspirant du thème du colloque de cette année, cet exposé s'attachera à présenter de façon détaillée les défis que posent les textes en japonais ancien, notamment celui du Man'yōshū.

Que peut-on en apprendre sur la langue de cette époque ?

Que nous disent-ils et que ne nous disent-ils pas ?

Ne leur fait-on pas dire (parfois) tout et n'importe quoi ?

Julien ANTUNES

Doctorant, Cognition, Langues, Langage, Ergonomie, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université Toulouse - Jean Jaurès, université Bordeaux Montaigne, Centre National de la Recherche Scientifique

Dit et non-dit: le refus indirect en japonais standard: une étude à partir d'un corpus de dialogues de film

Les actes de refus peuvent être directs ou indirects. Un refus direct se construit sur le contenu sémantique de son énoncé alors qu'un refus indirect est soit impliqué soit implicite. Un refus implicite se construit partiellement sur le contenu sémantique de l'énoncé alors qu'un refus impliqué se construit sur des valeurs sémantiques additionnelles à l'énoncé. De plus, au Japon, il est nécessaire de mobiliser un ensemble de normes sociales afin d'être perçu comme poli (wakimae) tout en protégeant la face des interlocuteurs lors du refus.

Cette communication vise à présenter les résultats d'une étude portant sur le refus indirect en japonais, à partir de l'analyse qualitative d'un corpus cinématographique de 35 heures. L'objectif est de mettre au jour les mécanismes subsumant le refus indirect dans cette langue dite à "contexte culturel fort".

L'étude se situe sur le plan i) grammatical (négation, déférence et modalité) ; ii) pragmatique (actes de langage et stratégies de refus) ; iii) paralinguistique (expressions faciales et gestuelle).

Afin de mettre les résultats en perspective, nous procéderons à une comparaison avec l'anglais britannique.

L'étude révèle entre autres que i) les Japonais usent du silence pour refuser alors que les Britanniques refusent toujours verbalement ; ii) les actes illocutoires provoquant le refus sont principalement commissifs ; iii) les Japonais favorisent les refus implicites et les Britanniques les refus impliqués ; iv) les refus indirects correspondent principalement à des stratégies de gestion de la face positive ; v) lors des refus, les Britanniques ont plus souvent recours à la gestuelle et les Japonais aux expressions faciales. L'analyse de ces résultats montre que i) Le refus implicite repose souvent sur l'anaphore et la cataphore ; ii) la structuration du refus est tributaire des normes socioculturelles organisant la parole ; iii) le silence a une force illocutoire.

Sources primaires

Ishikawa, J. & Hidenori J. 2012. Legal High ! FUJI TV.

Ishikawa, J. & Hidenori J. 2013. Legal High ! Special Episode. FUJI TV.

Ishikawa, J. & Hidenori J. 2013. Legal High 2 ! FUJI TV.

Kijima, Seiichiro, et al. 2006. Bengosi No Kuzu [Raclures d'avocats]. TBS.

Kimura, H. & al. 2016. 99.9% Keiji Senmon Bengosi [99,9% avocat pénal]. TBS

Kosuke, S. 2014. Zempo No Boku Ga Bengosi Ni Natta Riyû [La raison pour laquelle, moi qui suis totalement aveugle, suis devenu avocat]. TBS.

Moffat, P. 2011. Silk Saison 1.BBC.

Moffat, P. 2012. Silk Saison 2.BBC.

Moffat, P. 2013. Silk Saison 3.BBC.

Toshikaze, N. 2014. Isyaryô Bengosi [L'avocat des dommages et intérêts]. NTV/YTV.

Sources secondaires

Claudé, C. 2021. L'e-politesse dans les courriels en français et en japonais. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.

Fukushima, S. 2000. Requests and Culture : Politeness in British English and Japanese. Bern : Peter Lang.

Hall, E. 1976. Beyond Culture. New York City: Anchor Press.

Ide, S. 2006. Wakimae no Goyôron [Pragmatics of Wakimae]. Tokyo : Taisyukan Syoten.

Kashiwazaki, H. 1995. Danwa reberu de toraeru teineisa : danwa tenkai ga teineido hyôtei ni ataeru eikyô [Politesse au niveau discursif - l'influence du développement du discours sur le niveau de la politesse] Nihon Bunka Kenkyûjo Kiyô 1 : 61-73.

Sugito, S. 1998. 'Meta-gengo kôdô hyôgen' no kinô : taijinsei no mechanism [La 'fonction méta-expressive des actes linguistiques : le mécanisme de la communication interpersonnelle']". Dans Nihongogaku -fukuzatyuka syakai no communication 17 (11) : 168-177.

Higashi T. 2011. "Analyse interactionnelle des séquences de l'accord dans une conversation." Japon Pluriel 8 :63-76.

Usami, M. 2008. Poraitonesu rironkenkyûnofurontia : poraitonesu rironkenkyû no kadai todisukôsu • poraitonesuriron. [Les frontières des études sur les théories de la politesse : Nouvelles tendances dans les études de la politesse et de la théorie de la politesse discursive] The Japanese Journal of Language in Society 11 : 4-22.

Romina BARTOCCI

Doctorante, Inalco, IFRAE

Les tombes octogonales de la fin de la période Kofun, une nouvelle architecture funéraire

La tombe octogonale, appelée par les archéologues hakkakufun, est caractérisée par un plan à huit côtés et une structure à plusieurs niveaux, comme le serait une pyramide à degrés. Il s'agit d'une forme qui vient s'ajouter à celles déjà présentes sur le territoire japonais. Ce sera la forme des tumuli des premiers véritables Tennō (celle de Tenmu et Jitō, par exemple), mais aussi avant eux de Tenji ou Jōmei. Pourtant, les textes ne mentionnent pas de différence dans la forme des tombes. Les sources écrites présentent au contraire un paysage funéraire plutôt homogène.

Notre propos sera de présenter la manière dont l'archéologie permet de lever un voile sur un aspect de la réalité, et de voir ainsi au-delà du texte littéraire, pourtant riche en mention sur la culture funéraire des élites du Japon archaïque.

Jean BAZANTAY

Maitre de conférences, Inalco, IFRAE

Ce que nous disent les manuels de japonais langue étrangère utilisés dans les territoires occupés dans les années 1930

En matière d'enseignement des langues étrangères, le Japon de Meiji a fait preuve d'un intérêt et d'une rapidité d'assimilation des idées occidentales aussi impressionnante que dans d'autres domaines mieux connus.

Ainsi, en 1892, l'année même de la traduction en anglais, L'art d'enseigner et d'étudier les langues, la Méthode Gouin a retenu l'attention de certains linguistes japonais avant d'être expérimentée par le pédagogue Yamaguchi Kiichirō (山口喜一郎 1872-1952) pour l'enseignement du japonais à Taiwan, puis en Corée.

En Chine, dans la région de Dalian et du Protectorat japonais du Mandchoukuo, Ōide Masahiro (大出正篤 1886-1949) fut le promoteur à la fin des années 1930 d'une méthode d'apprentissage rapide (速成式教授法 Sokuseishiki kyōjuhō) en rupture avec la méthodologie de Yamaguchi. Celle-ci alimenta une célèbre controverse dans la revue Nihongo.

Dans cet exposé, nous nous proposons de rendre compte de ces deux manières d'envisager l'enseignement du japonais à des non natifs du point de vue de leurs fondements théoriques et des supports pédagogiques qu'elles ont engendrés. Nous comparerons des manuels représentatifs de ces deux approches utilisées dans les années 1930. Ce focus sur le contenu des manuels sera également l'occasion de faire certaines observations sur les représentations de la culture japonaise véhiculées.

Bibliographie :

Hino Narumi 日野成美, 1942, « Taiyaku hō no ronkyō » 對譯法の論據 [Arguments de la méthode lecture-traduction], Nihongo 2, 64-73

Ōide Masahiro 大出正篤, 1938, rééd. 2010, Kōkateki sokuseishiki nihongo kyōjuhō no yōryō 『効果的速成式日本語教授法の要領』 [Principes d'une méthode d'apprentissage rapide et efficace du japonais], Archives sur l'histoire de l'enseignement du japonais, Tokyo : Tōshi shobō.

Ōide Masahiro 大出正篤, 1941, « Tairiku ni okeru nihongo kyōju no gaikyō » 大陸に於ける日本語教授の概況, [Aperçu de l'enseignement du japonais sur le continent chinois], Nihongo 1, 22-25

Yamaguchi Kiichirō 山口喜一郎, 1933, rééd. 1988, Gaikokugo toshite no wagakokugo kyōjuhō 『外国語としての我が国語教授法』 [Méthode d'enseignement de notre langue japonaise au titre de langue étrangère], Tokyo : Tōshi shobō

Antonin BECHLER

Maitre de conférences, Université de Strasbourg, GEO

La fiction Aum

La prospérité économique, le développement rapide des technologies de l'information et de l'industrie du divertissement avaient conduit une partie de la jeunesse japonaise, dans les années 1980, à infléchir son rapport à la réalité pour privilégier la consommation et l'investissement symbolique de fictions.

La manifestation la plus extrême de cette tendance fut sans conteste la secte Aum et son gourou Asahara Shōkō (Matsumoto Chizuo), dont la radicalisation s'alimenta d'une consommation et d'une reconstruction syncrétique de récits hétéroclites (textes religieux et scientifiques, manga et séries d'animation SF, etc.), pour finir par tenter de superposer à la réalité la fiction d'un monde conforme à ses désirs, avec les conséquences désastreuses que l'on sait (attentats au gaz sarin à Matsumoto et Tokyo, assassinats d'opposants, lynchages internes, etc.).

Asahara et les principaux cadres de la secte ayant participé aux attentats de mars 1995 ont été exécutés en 2018. Selon le sociologue Miyadai Shinji, cette décision longtemps différée traduirait la volonté des autorités de tirer un trait sur cette affaire avant la fin de l'ère Heisei, laissant dans l'ombre des questions gênantes comme la responsabilité de la police, des administrations et des médias, mais aussi et surtout des enseignements à tirer du « symptôme » Aum concernant l'évolution de la société japonaise.

À cet égard, il est particulièrement intéressant d'interroger les réactions des auteurs de fictions à cette affaire. Interpelés par son caractère spectaculaire ou conscients d'avoir pu puiser aux mêmes sources ou construit leurs récits selon les mêmes logiques que la secte, nombre d'entre eux ont en effet réagi en produisant un discours critique (et autocritique), des travaux documentaires et des récits abordant le phénomène Aum, de manière frontale ou métaphorique. On peut citer des auteurs aussi divers que les écrivains Ōé Kenzaburō (Chūgaeri, 1999), Murakami Haruki (Underground, 1997-98 1Q84, 2009-10), Nakamura Fuminori (Kyōdan X, 2014), le cinéaste Kore.eda Hirokazu (Distance, 2001) ou les animateurs Anno Hideaki (Neon Genesis Evangelion, 1995-97) et Ikuhara Kunihiko (Mawaru penguindrum, 2011). Dans cette communication, nous reviendrons sur les œuvres et les discours produits par certains de ces auteurs, les raisons qui les ont poussés à les produire, leurs interprétations du phénomène Aum et de ses significations possibles.

Lise BENEZET

Doctorante, Université Paris Cité, CRCAO

Dire et ne pas dire la situation d'énonciation dans la poésie waka : l'exemple des séries poétiques d'Izumi Shikibu (Xe-XIesiècle)

Dans la poésie waka, une importance capitale est accordée aux circonstances de composition, qu'elles soient réelles (poèmes écrits sur le vif) ou fictives (poèmes sur sujet fixe). En effet, comme en témoignent les écrits de l'époque, un poème considéré comme n'étant pas en adéquation avec la situation était jugé de piètre qualité. Au-delà de l'aspect littéraire, le rôle social que joue la poésie –notamment dans le cadre d'échanges de poèmes – exige également une certaine cohérence pour que le message soit intelligible.

L'extrême concision du waka rend nécessaire l'utilisation de l'implicite pour pouvoir exprimer un contenu riche en nuances. L'intertextualité omniprésente et l'emploi de motifs associés à des moments de l'année ou à des émotions remplissent cette fonction. Par ailleurs, au sein des recueils notamment, des kotobagaki (notes introductives) fournissent au lecteur les informations sur la situation d'énonciation du poème.

Qu'en est-il au sein des séries de poèmes ? Quel rôle y jouent les kotobagaki précédant les poèmes de la série ou la série toute entière ? Comment la composition en série permet-elle de suggérer une situation ou de créer une situation fictive implicite ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous présenterons quelques-unes des séries poétiques d'Izumi Shikibu tout en examinant en contrepoint certains de ses poèmes individuels composés sur les mêmes thèmes.

Nathan BERIDOT

Doctorant, Inalco, IFRAE

Le pouvoir incitatif du juge

Parfois, les décisions des juges peuvent avoir un effet incitatif, et ainsi presser les acteurs du droit à adopter certains comportements. Cette incitation peut viser différents acteurs, qu'il s'agisse du législateur que le juge peut presser à la réforme, ou des personnes privées, que le juge peut inciter à plus de prudence dans leurs comportements. Cette incitation est par ailleurs protéiforme, et peut lui permettre de compléter le droit, de le corriger, ou même de le contraindre à l'immobilisme. Pour atteindre ces objectifs, le juge va à nouveau faire usage de notions aux contours flous, appelées à être définies, et à évoluer en fonction du contexte social et des besoins de la politique jurisprudentielle poursuivie par le juge.

Parmi ces notions, celle d'ordre public (公序 *kôjo*) est une des plus illustratives. Citée à l'article 90 du Minpô, avec celle des bonnes mœurs, cette notion lui a par exemple permis de sanctionner les contrats de prostitution dans les années 1950, lesquels lui semblaient particulièrement attentatoires aux libertés fondamentales. Dans d'autres décisions, cette notion a été mobilisée afin de contraindre les personnes privées à des comportements plus éthiques. Plus encore, c'est avec la notion de consensus social (社会通念 *shakai tsûnen*), mobilisée dans de nombreux domaines, que le juge japonais a su corriger le silence du législateur, par exemple afin de construire de toute pièce un des droits du travail parmi les plus protecteurs au monde, règles qui ont ensuite été inscrites dans les textes de loi par le législateur. Plus récemment, cette notion a même été mobilisée afin de justifier le refus de consacrer un système de noms de famille séparés pour les époux.

Mathilde BONNEVAUX

Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - École de droit de la Sorbonne

Le pouvoir limitatif du juge

Lorsque la condamnation d'une personne lui paraît excessive, le juge pourra par exemple mobiliser la notion de force majeure afin d'éviter à cette personne une sanction, limitant ainsi l'application de la loi. La notion de force majeure (不可抗力 fukakōryoku), définie comme un événement imprévisible et irrésistible, est prévue à l'article 709 du Minpō. Elle a pu être mobilisée par le juge en cas de catastrophes naturelles, de guerre ou même lors de l'épidémie de COVID-19 pour libérer un individu de son obligation. Afin d'illustrer cette notion et d'en apercevoir les contours, seront mobilisés deux décisions de justice, l'une reconnaissant le caractère de force majeure d'une situation tandis que l'autre l'a écarté.

La notion de bonnes mœurs (良俗 ryōzoku) permet quant à elle au juge de limiter l'application d'un contrat qui lui paraîtrait contraire à la morale. Elle vise ainsi le maintien de l'ordre social et d'une certaine conception de l'intérêt général. C'est l'essence même de cette notion que d'être floue et même ce qui lui permet d'être pleinement efficace. Elle possède donc un caractère nécessairement fluctuant dans le temps, mais aussi dans l'espace. L'étude de décisions mobilisant cette notion permettra de saisir ce qui est entendu comme contraire aux bonnes mœurs dans le Japon contemporain ou à l'inverse ce qui est reconnu comme moralement correct.

Julien BOUVARD

Maitre de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, IETT

Apocalypse 1995 : la « fin » du manga

1995 est généralement perçue comme une année charnière dans l'histoire politique, culturelle et intellectuelle du Japon (Miyadai, Ōsawa), actant l'épuisement de l'idéologie du progrès et la fin d'une parenthèse dorée représentée par la période précédente. Or, la situation économique du manga peut apparaître comme contradictoire avec cette situation morose. Cette année-là, de nombreux articles de presse en saluaient en effet le succès insolent, dont les chiffres records de l'hebdomadaire Jump pouvaient témoigner. Pourtant, personne ne savait encore que cette année-là représentait en fait le pic du marché physique de la bande dessinée japonaise et que le déclin était déjà amorcé.

Au même moment où était célébré ce succès, le lectorat commençait déjà à décliner lentement. Par ailleurs, c'est aussi à ce moment précis que se multiplient dans la culture populaire japonaise des messages désillusionnés, désenchantés, voire clairement apocalyptiques, dont Roman Yūkō parle dans son ouvrage *90nendai sabukaru no noroi* (2019).

À partir de ce décalage entre la perception d'alors du manga comme industrie triomphante et mondialisée et la réalité du ton nihiliste de son contenu, nous voudrions mettre en évidence, a posteriori, une fracture remarquable entre le dit et le non-dit, c'est-à-dire entre le discours consensuel et lénifiant sur le manga et la situation critique que le medium connaît alors, autant comme industrie que comme fabrique de messages adressés à la jeunesse. La « fin » du manga est ici à considérer comme la fin d'un cycle industriel, mais aussi comme la « fin du monde » et la représentation de l'apocalypse qui contamine la bande dessinée japonaise, quelques années avant l'an 2000 (comme ceux d'Okazaki Kyōko ou de Mochizuki Minetarō).

Julie BROCK

Professeur émérite de l'Université de technologie de Kyôto (Kyoto kôgei sen.i daigaku)

Que disent et que veulent dire les « mots-oreillers » du Man'yôshû ? – Une question d'herméneutique pour traduire –

Parmi les figures de rhétorique employées dans le Man'yôshû, les « mots-oreillers » (makura kotoba) et les « mots initiateurs » (jo-kotoba) s'attachent respectivement à un second mot ou une seconde expression placée derrière. Pour traduire le terme makura-kotoba, Terada Sumie emploie l'expression « motif initiateur » et Jacqueline Pigeot parle de « mot appui ». Nous préférons ici nous en tenir à la traduction littérale : « mot-oreiller ».

Certains commentateurs comparent l'emploi des mots-oreillers dans le Man'yôshû et celui des adjectifs homériques dans l'épopée grecque antique. Cette comparaison nous semble pertinente dans une certaine mesure. Par exemple, le mot-oreiller aoniyoshi, litt. « terre verte », est systématiquement employé avec le mot Nara – ou kunuchi, « l'intérieur du pays » –, avec lequel il constitue une paire indissociable, et il n'est jamais employé autrement. En outre, la plupart des mots-oreillers comprennent cinq syllabes, ce qui, à une époque où les poètes improvisaient leurs œuvres en public, en faisaient des outils commodes pour composer un waka.

Dans les transcriptions (gendaigo.yaku) qu'ils donnent du Man'yôshû, certains commentateurs se contentent de transcrire les mots-oreillers entre parenthèses dans la graphie originale. Leur point de vue est que ces ornements issus de la littérature orale sont tellement dénués de sens aujourd'hui qu'elles peuvent gêner le lecteur. On pourrait ajouter que, si le lecteur attache trop d'importance à cette forme, sans se rendre compte que, n'étant justement qu'une forme, elle ne veut rien dire en elle-même, il court le risque d'être détourné du sens véritable de l'œuvre.

L'origine des « mots oreillers » ne se distingue pas facilement de celle des « mots initiateurs », mais on sait que les plus anciens d'entre eux s'attachent à un toponyme, et qu'ils servent à magnifier la région autant qu'à louer les divinités qui y règnent. Dans notre exposé, nous donnerons quelques exemples de ces mots-oreillers qui ne disent rien de plus, aux lecteurs d'aujourd'hui, que la fervente admiration des lecteurs d'autrefois pour des lieux qu'ils regardaient comme une habitation des dieux.

Cependant, même si les mots-oreillers ne sont que des clichés datant d'une époque antérieure au Man'yô, et justement parce qu'ils sont de simples marqueurs dans cette langue poétique très ancienne, certains y voient un instrument employé par les poètes, non pour traduire un sentiment collectif ou formuler un point de vue abstrait, mais pour exprimer leur propre sentiment dans le lieu et le moment de la composition. Il est remarquable qu'à toutes les époques de la réception du Man'yôshû, les commentateurs ont souligné la spontanéité d'une expression visant à transmettre au lecteur le ressenti du poète lui-même devant le paysage

qu'il a devant les yeux. Notre proposition est de regarder le dispositif rhétorique comme un instrument de cette expression qui, tout en étant canalisée par des règles collectives très contraignantes, fait entendre en réalité la subjectivité, l'individualité et la personnalité des auteurs respectifs. Dans notre exposé, nous examinerons plusieurs poèmes du Man'yōshū pour mettre en évidence l'effet visé par cette figure de style. Nous montrerons notamment que, dans le poème de Kakinomoto no Hitomaro n° 256 (vol. 3), le mot-oreiller n'est pas une forme insignifiante, mais au contraire, le témoignage d'un regard attentif sur la scène décrite par ce poème. Nous nous interrogerons pour finir sur les possibilités de restituer dans la langue de traduction l'effet produit dans l'original par cette figure qui veut dire autre chose que ce qu'elle dit.

Bibliographie sélective

En japonais

HIROOKA, Yoshitaka. Jōdai gengo dōtai ron [Le dynamisme de la langue ancienne]. Tokyo, Hanawa-shobō, 2005.

IDE, Itaru. « Makura-kotoba / jo-kotoba to no kanren ni oite [Le rapport entre "makura-kotoba kotoba" et "jo-kotoba"] », Kokugo kokubun (langue et littérature anciennes), vol. 46, n°5. Kyoto, Laboratoire de langue et littérature anciennes de l'Université de Kyoto, 1977, p. 402-412.

KAMO NO, Mabuchi. « Kanjikō [Réflexion sur les mots-couronnes] », Kamo no Mabuchi zenshū (Œuvres complètes de Kamo no Mabuchi), vol. 8. Tokyo, Kanseikai, 1978.

KOJIMA, Noriyuki. KINOSHITA, Masatoshi. TŌNO, Haruyuki, Man'yōshū, 4 vol., in Shinpen Nihon koten bungaku zenshū (Nouvelle édition des œuvres complètes de la littérature japonaise classique), vol. 6-9, Tokyo, Shōgakusan, 1994-1996.

ORIKUCHI, Shinobu. « Shigo toshite no nihongo [Le japonais en tant que langue poétique] », Gendai-shi kōza (Cours de poésie contemporaine), vol. 2. Tokyo, Sōgen-sha, 1950.

SHIRAI, Itsuko. Kodai waka ni okeru shūji (La rhétorique des waka de l'époque ancienne). Tokyo, Hanawa-shobō, 2005.

En français

IWASHITA, Takehiko. « La rhétorique des makura-kotoba : l'exemple de « amazakaru hina », Lire et traduire. Les chaînes trajectives de la réception et de la création. Julie Brock (éd.). Bruxelles, Peter Lang, 2021, p. 95-122.

KOMAKI, Satoshi. « L'harmonie entre le monde extérieur et le monde intérieur dans les jōka. Du Man'yōshū au Kokinshū », *ibid.*, p. 201-221.

PIGEOT, Jacqueline. Questions de poétique japonaise, Paris, PUF, 1997.

Michiyuki-bun. Poétique de l'itinéraire dans la littérature du Japon ancien. Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1982.

TERADA, Sumie. Figures poétiques japonaises. La genèse de la poésie en chaîne. Paris, Bibliothèque de l'Institut des Hautes études japonaises, 2004.

Sania CARBONE

Doctorante, Inalco, IFRAE

Volubilité des sources écrites et silence de l'archéologie ? L'étude du Hiraizumi no tachi

Fondée par les seigneurs Ōshū Fujiwara entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle, Hiraizumi est une agglomération « autonome » située sur la rive ouest du fleuve Kitakami dans l'actuel département d'Iwate. Elle a fait l'objet de fouilles archéologiques très importantes depuis le début des années 1950 et, parmi les différents sites qui la composent, le Yanagi no gosho, espace de 110 000 m² divisés en deux par un large fossé, occupe une place particulière. La zone protégée par le fossé a livré un mobilier très abondant ainsi que les traces de nombreux bâtiments, de routes et de ponts menant aux autres sites de l'agglomération, de puits, d'un jardin et de son étang, conduisant à l'identification du « Hiraizumi no tachi », lieu de vie des seigneurs Fujiwara et centre administratif, mentionné dans l'Azuma kagami. Plus précisément, c'est un article des « Notes sur les temples, pagodes et autres » (1189) consacré au Kyara no gosho, la résidence privée de Fujiwara no Hidehira, troisième dirigeant de la lignée, qui a rendu possible l'identification.

Dans cette présentation, nous interrogerons le rôle respectif de l'analyse des sources archéologiques et des sources écrites dans la reconstitution de l'histoire du Hiraizumi no tachi et la compréhension de la place que ce dernier occupe au sein de l'agglomération de Hiraizumi et, plus largement, dans le nord de Honshū au XIIe siècle.

César CASTELLVI

Maitre de conférences, Université Paris Cité – CRCAO/CCJ

Dire ou ne pas dire son nom en ligne : l’anonymat des journalistes à l’ère numérique

Cette communication a pour thématique générale l’anonymat et la prise de parole en ligne dans le contexte japonais. La numérisation de l’espace public entamée depuis deux décennies entraîne une demande croissante de transparence et de contrôle de la circulation des discours sur le web. Dans ce processus, les attentes à l’encontre des médias traditionnels comme garants d’une information fiable et vérifiée s’en retrouvent renforcées. Depuis quelques années, on observe toutefois sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, la présence d’un nombre de plus en plus important de comptes de personnes se présentant comme journaliste, mais sans indiquer précisément leur identité ni le média pour lequel elles travaillent. Ce recours assumé à l’anonymat est pourtant en contradiction avec le caractère public qui entoure cette activité professionnelle et dont les médias tirent une partie de leur légitimité.

Le but de communication est de réfléchir à cette situation paradoxale et à ce qu’elle nous apprend des transformations du monde médiatique japonais depuis une vingtaine d’années. Nous commencerons par proposer une analyse qualitative et quantitative des comptes de journalistes anonymes identifiés. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux raisons qui poussent ces personnes à faire le choix de l’anonymat tout en revendiquant leur appartenance à la profession. Le troisième temps consistera en une réflexion sur les critiques qui leur sont faites, notamment à travers la question du harcèlement en ligne.

Les matériaux utilisés (analyses de données ethnographiques en ligne et entretiens semi-directs avec des journalistes, y compris des utilisateurs de compte anonymes) proviennent d’une enquête de terrain réalisée au Japon au cours de l’été 2022.

Pierre-Jean COLAS

Doctorant, Inalco, Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est

Cinquantes nuances d'enquêtés. Comment dire son activité professionnelle dans le cadre de l'économie du BDSM japonais ?

Cette proposition de communication porte sur l'analyse des représentations des activités professionnelles de mes enquêtés, employés au sein d'établissements thématiques regroupés sous le sigle générique « BDSM »¹ et de son économie. Elle s'appuie sur des données collectées via une enquête ethnographique et des entretiens semi-directifs, réalisés à Tokyo depuis mai 2022 dans le cadre de mon doctorat en études japonaises et en sociologie. Mon thème de recherche porte sur l'articulation entre le développement d'emplois précaires et de nouvelles formes de travail du sexe « non-génital » dans le Japon contemporain. Mes enquêtés sont employés dans des établissements (bars, clubs, salons...) dits « BDSM », un dénominateur commun dont la définition et les implications sont souvent tout aussi floues pour les enquêtés que pour leur clientèle. Cette confusion quant à leurs activités induit une ambivalence dont l'origine peut être issue de leur enregistrement légal des structures : certaines sont officiellement enregistrées au sein de l'industrie du sexe (fûzokugyô 風俗業), tandis que d'autres le sont sous d'autres statuts (établissements de restauration inshokuten 飲食店...). Ces différences engendrent en théorie des réalités légales (actes réalisables, distance physique avec la clientèle...) et sociales (stigmatisme social...) qui ne sont pas toujours observables. Face à toutes ces incertitudes et contradictions, la question se pose alors de savoir comment les enquêtés décrivent leur travail au chercheur et comment ils le communiquent, ou non, à leur entourage. L'analyse de ces représentations peut ainsi aider l'ethnographe à questionner la pertinence de l'utilisation systématique de la catégorie « travail du sexe » dans un contexte japonais, au regard des cadres légaux souvent brouillés par les pratiques sociales.

Héloïse DEROO,

Doctorante, Inalco, IFRAE

L'affaire du María Luz (1872) : le paradoxe de l'affirmation du Japon sur la scène internationale sous l'empire des traités de l'ère Ansei

Les puissances occidentales ont obtenu du Japon par les traités de l'ère Ansei signés en 1858 la stipulation d'une clause d'extraterritorialité. Cette clause a pour objet de soustraire à la compétence des juridictions japonaises les litiges en matière civile ou pénale dès lors qu'une partie à l'instance est étrangère.

L'affaire du María Luz (マリア・ルス号事件) a permis au Japon d'illustrer dès les années 1872-1875 sa compréhension fine de la lettre des traités de l'ère Ansei en matière de compétence judiciaire internationale (le « dit »), les écueils créés par leur formulation et les conséquences légales à tirer notamment au soutien de la compétence des tribunaux japonais pour les affaires dites internationales (le « non-dit »).

Alors que la clause d'extraterritorialité était une clause de style dans les traités de l'époque, les juristes japonais ont su mobiliser des mécanismes de droit international privé, matière juridique nouvelle au XIXe siècle, et alors en plein essor dans les échanges entre les pays occidentaux, à l'exclusion des pays perçus comme insuffisamment « civilisés » (selon l'expression de l'époque). Notre étude entend souligner pour une des premières fois en langue française l'importance de la maîtrise du droit international dans l'affirmation du Japon au sein du concert des nations, malgré la lettre restrictive des traités, à travers ce cas concret.

Bibliographie indicative :

- Douglas R. Howland, *International law and Japanese sovereignty: the emerging global order in the 19th century*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2016.

- 森田朋子 Morita Tomoko, *開国と治外法権—領事裁判制度の運用とマリア・ルス号事件* (Kaikoku to chigaihôken – ryôjisaiban seidô no unyô to maria rusu gô jiken,

L'ouverture du Japon et l'extraterritorialité, le système judiciaire consulaire et l'affaire du María Luz), 吉川弘文館 (ed. Yoshikawa Kôbunkan), 2004.

Colin DESCHAMPS

Doctorant, Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie Orientale, Université Paris Cité

Des buses et des bonzes : Examen des considérations morales et éthiques portées aux pratiques de chasse au vol, dans le canon des écritures bouddhiques sino-japonais

C'est devenu un lieu commun de dire que la morale bouddhique condamne les violences commises à l'encontre des « êtres sensibles », à fortiori la chasse. Toutefois, les justifications textuelles de ces conceptions morales et éthiques sont souvent laissées tacites lorsque celles-ci sont évoquées dans le traitement d'un phénomène historique ou socio-culturel.

Il est que le très vaste corpus que représente le canon des écritures bouddhiques sino-japonaises reste encore l'apanage des études religieuses, alors qu'il conviendrait de décroiser ce pan fondamental de l'héritage littéraire et intellectuel sinisé, pour mieux mesurer l'ampleur de son influence latente comme manifeste sur la société japonaise.

À cet égard, je souhaite examiner comment se formalisent explicitement les considérations canoniques portées à l'égard des sphères animales, ainsi que la mesure dans laquelle celles-ci auraient influencé les relations culturelles entre la civilisation japonaise et la faune de son territoire. J'interroge plus particulièrement ce corpus pour déterminer les conceptions éthiques portées aux activités cynégétiques, et plus spécifiquement aux pratiques de chasse au vol (autourserie, fauconnerie).

Au cours de cette communication, j'expliquerai d'abord comment s'expriment dans la littérature scripturaire les considérations morales portées aux pratiques de chasse au vol. Puis, j'aborderai la façon dont sont formalisées dans la littérature disciplinaire les condamnations et prescriptions éthiques correspondantes. Enfin, j'apporterai des pistes de réflexion pour reconsidérer ultérieurement les modalités d'instrumentalisation du canon pour l'interdiction, le contrôle, voire même la légitimation des pratiques de la chasse au vol dans le monde bouddhique sinisé.

Xavier DOUMEN

Doctorant, Université Toulouse - Jean Jaurès, Lettres, Langage et Arts – Création, Recherche, Émergence en Arts, Textes, Images, Spectacles

L'image photographique, absence de dit ou présence de non-dit : Naoya Hatakeyama, Lieko Shiga, Shimpei Takeda

Que dit une image photographique ? Et surtout que ne dit-elle pas ? Comment se manifeste le non-dit dans l'image ? Que dit ce non-dit dans l'image ? Que ne voit-on pas dans ce que l'on voit ? Qu'y a-t-il à voir dans ce qui n'est pas vu ? Qu'est ce qui n'est pas dit dans ce que l'image dit, dans ce qui est vu ?

Cette absence de dit, ou cette présence de non-dit, comme un impossible à dire pour témoigner du réel, un impossible à saisir, sous-tend le travail de trois photographes japonais : Naoya Hatakeyama avec Kesengawa, Lieko Shiga avec Raisen Kaigan et Shimpei Takeda dans sa série Trace. Par la photographie, ils ont dit leur expérience intime de la catastrophe naturelle du 11 mars 2011 au Japon, avec une écriture singulière, poétique, ils sont allés au-delà de cet instant insaisissable.

Naoya Hatakeyama adopte la forme du journal intime dans lequel aux images d'avant succèdent les images d'après, il parle de paysage biographique où il cherche à retrouver le visage de sa mère, les souvenirs de son enfance. Il met en confrontation ses deux mondes : le paysage et la disparition du paysage, pour faire remonter à la surface les choses ensevelies.

Lieko Shiga a réalisé et rassemblé des photographies avant et après le tsunami. Par son geste photographique, elle nous confronte directement au réel et crée un décalage entre la réalité et la vision qu'elle en donne, celle d'un entre deux, un monde flottant entre oubli et résurgence, des « paysages de rêve », marqués par le fantasme et l'inconscient.

Shimpei Takeda a prélevé des échantillons de terre pour faire image sur des surfaces photosensibles, mu par la volonté de matérialiser ce qui est invisible, d'en avoir une trace, des indices, de capter l'impalpable.

Il semble vain de vouloir saisir l'irreprésentable. Le jeu poétique du dit et du non-dit de l'expression photographique de ces artistes est leur moyen pour dire et pour nous d'interpréter les non-dits, le dit et la possibilité d'un non-dit autrement.

Bibliographie indicative

BARTHES, Roland, La chambre claire, Note sur la photographie, Paris, Gallimard, 1980.

BERGALA, Alain, Ecrits sur l'image, Paris, Xavier Barral, Atelier EXB, 2021.

CAUQUELIN, Anne, Fréquenter les incorporels. Contribution à une théorie de l'art contemporain, Paris, PUF, Lignes d'art, 2006.

FOREST, Philippe, Haikus, etc, Allaphbed 4, Nantes, Cécile Defaut, 2004.

LIEKO, Shiga, Raisen Kaigan, Tokyo, Akaaka Art Publishing, 2013.

NAOYA, Hatakeyama, Kesengawa, La Madeleine, Light motiv, 2013.

SHIMPEI, Takeda, Trace, Shika Inc.,2012.

Mathieu GAULENE

Postdoctorant, International Research Institute of Disaster Science, Tohoku University

Lire dans l'air radioactif du village d'Iitate. Pour une sémiotique de l'indicible

Le silence occupe une place importante dans la communication au Japon et se retrouve dans l'expression « lire dans l'air » (kûki wo yomu 空気を読む) qui valorise la faculté de comprendre une situation donnée au-delà des mots. Cette faculté est selon les époques perçue comme positive ou négative, mais la croyance en la capacité de compréhension particulière qu'elle autorise reste toujours d'actualité. Lors de deux terrains au Japon auprès d'intellectuels travaillant sur l'accident de Fukushima Daiichi, cette capacité à saisir l'atmosphère d'un lieu du désastre par une sensation immédiate des choses a été particulièrement mise en avant.

Hatamura Yôtarô, ex-président de la Commission d'enquête sur l'accident de Fukushima Daiichi et professeur émérite de l'Université de Tôkyô insiste particulièrement sur l'importance de saisir « l'atmosphère » de l'esprit des gens en se rendant dans les lieux du désastre, y compris ceux ayant eu lieu il y a plusieurs siècles. Il a également particulièrement recours aux dessins dans ses présentations ou entretiens pour décrire l'indicible : la radioactivité et la peur qu'elle a suscité chez les habitants d'Iitate à Fukushima. Reflet d'une esthétique de l'interstice qui puise son origine dans un paradigme relationnaliste propre à l'Asie orientale, cette attention positive au silence peut aussi être « rationalisée » comme relevant d'une logique de l'abduction, c'est-à-dire au sens de Peirce, une tentative de combler les manques pour comprendre et faire sens d'une situation de crise inédite.

Arnaud GRIVAUD

Maitre de conférences, Université Paris Cité, CRCAO

La fabrication de la loi au Japon : une analyse du processus législatif et de ses acteurs.

Bien que les débats parlementaires à la Diète japonaise soient souvent considérés comme « vidés de leur substance » (shingi no keigaika) – avec des textes généralement adoptés sans le moindre amendement – (Ōyama, 2011), le processus décisionnel n'en demeure pas moins traversé de négociations permanentes, au cours desquelles une diversité d'acteurs intervient pour façonner la lettre de la loi (dit), mais également pour tenter d'influer sur ses interprétations (non-dit). Cette communication vise à explorer le caractère dynamique de ce processus, qu'une lecture superficielle, focalisée sur l'hégémonie du Parti libéral démocrate ou même sur le récent renforcement des pouvoirs du Premier ministre serait susceptible de négliger. Il s'agit ici d'analyser les causes, modalités et conséquences de plusieurs grandes tendances relatives à la création de la loi. Une attention particulière est accordée au phénomène d'inflation normative (Koga et al., 2010) – notamment liée à l'élargissement du domaine de l'action publique – qui a pour corollaires la multiplication de textes de loi à faible valeur normative (droit peu contraignant, dit « souple »), l'accroissement du recours à la délégation législative vers le pouvoir exécutif, ou encore la complexification du droit. En décryptant ces mécanismes et dynamiques internes et externes, cette étude espère contribuer à une meilleure compréhension des réalités et enjeux de la fabrication de la loi au Japon. Elle s'appuie pour cela sur des textes juridiques, sur des débats parlementaires, mais aussi et enfin, sur des entretiens réalisés auprès d'acteurs importants du processus législatif (parlementaires, assistants, hauts fonctionnaires, agents de la Diète, etc.).

Oriane GUILLEMOT

Doctorante, Université Paris Cité, CRCAO

Nom et non-dit : l'anonymat du héros dans les Contes d'Ise

Composé entre le IX^e et le X^e siècle, les Contes d'Ise comporte dans sa version actuelle 209 poèmes répartis en 125 anecdotes. La plupart d'entre elles sont centrées sur la figure d'un héros anonyme introduit par la formule mukashi otoko arikeri « autrefois, il était un homme ». Or, dès le X^e siècle, les Contes d'Ise ont été lus comme un recueil évoquant la vie du poète Ariwara no Narihira (825-880). Le Roman de Genji, notamment, le mentionne sous le titre de Zaigo ga monogatari, « Les Contes de Zaigo », Zaigo désignant Narihira. Pourtant, le texte des Contes d'Ise ne fait explicitement référence au poète que dans une seule anecdote. En outre, si parmi les 209 poèmes que compte le recueil, 41 poèmes sont attribués à Narihira dans les anthologies poétiques impériales, plusieurs poèmes anonymes ou composés par d'autres poètes sont également attribués à « l'homme d'autrefois » dans les Contes d'Ise. Cette ambiguïté entourant l'identité du héros est renforcée par le fait qu'un certain nombre d'anecdotes mettent en scène un personnage bien différent du modèle supposé, apparaissant sous les traits d'un petit fonctionnaire ou de fils d'un couple de gens ordinaires.

Dans le cadre de cet exposé, nous étudierons l'absence de nom dans le texte et ses effets, avant de réfléchir aux procédés mis en place dans le récit afin de suggérer une logique du texte centrée sur les aventures d'un seul et même personnage.

Aline HENNINGER

Maitresse de conférences, Université d'Orléans, REMELICE

La reconnaissance des droits sexuels pour les enfants au Japon

La notion de droits sexuels demeure récente dans la sphère juridique dans la plupart des pays industrialisés. Au-delà des cercles restreints de la sexologie et des spécialistes de santé sexuelle et reproductive, ce sont tantôt les instances internationales comme l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ou l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), tantôt des militants concernés (les professions médicales, les éducateurs, les mouvements féministes...) qui ont contribué à l'élaboration et la diffusion des notions de santé sexuelle et de droits sexuels.

Dans le cadre japonais, les débats sur les droits sexuels se développent dans les années 1990, notamment avec la participation des associations et représentants japonais aux conférences suivantes : la quatrième conférence mondiale des femmes à Pékin en 1995 et la conférence en 1998 à Hong Kong de l'association mondiale de la santé sexuelle (WAS). C'est également lors de cette décennie que la question des droits sexuels pour les mineurs émerge, jusqu'alors impensés.

Quels sont les différents acteurs qui s'emparent alors de la reconnaissance des droits sexuels pour les enfants ? Quelles sont les visions antagonistes de l'enfance que peuvent développer ces acteurs, tels que les enseignants, les représentants des professions médicales, les juristes et les politiques ? Cette communication étudiera la façon dont les différents acteurs concernés ont tenté à partir des années 1990 de définir les droits sexuels pour les enfants et quels sont les modalités de déploiement de ces droits dans le Japon actuel.

Akiyo HERLEDANT-KUBO

Doctorante, Inalco, IFRAE

Ossements bavards : Dejima et archéozoologie

Les études sur la place des animaux dans les sociétés humaines se sont multipliées en histoire, anthropologie et archéologie. L'archéozoologie, une des branches de la bioarchéologie, fait partie de ce mouvement général. Le métier des archéozoologues est de rendre bavards ossements et dents, par lesquels ils peuvent connaître l'âge, le sexe, la saison et la région de naissance des animaux, leurs conditions de vie et de mort. Pour peu que l'on sache utiliser certaines techniques d'investigation, on pourra parler leur langage, et en tirer des enseignements sur leur taille réelle, leur traitement post-mortem, le paléoenvironnement, ainsi que leur rôle dans la société humaine. Ces informations nous permettent de compléter l'histoire des relations homme-animal des périodes anciennes mais aussi de périodes plus récentes comme les époques prémodernes et modernes. Dans cette présentation, nous discuterons d'une étude de cas concernant les restes de bovins provenant de sites récents (entre les XVIe et le XIXe siècles) dans la ville de Nagasaki : Dejima, Manzai-machi, Sakae-machi et Uonomachi. Ces restes présentent des traces de consommation, ont une taille plus petite que ceux d'autres sites. Ce qui nous amène à découvrir des choix réels dans l'alimentation destinée aux Hollandais à Dejima.

Akiko HIRAI

ATER, Département Musique, UFR Arts, philosophie, esthétique, Université Paris 8,
MUSIDANSE

Post-doctorante, Études religieuses, École Pratique des Hautes Études, CRCAO

Corps parlant, voix chorégraphiée : Des techniques magiques dans la chorégraphie du rituel Shizume no mai

Cette intervention a pour objet l'analyse des techniques magiques pouvant être identifiées dans les mouvements des officiants au cours de la cérémonie religieuse. Pour cela, je prends l'exemple du rite « Shizume no mai (Cérémonie pour la pacification) » exécuté à la toute fin de la cérémonie Hanamatsuri (Fête des fleurs) au centre du Japon. Ce rituel est dominé principalement par le silence. L'absence de sons souligne ses mouvements codifiés. Dans un premier temps, la présence divine est incarnée par l'officiant masqué. Ensuite, c'est le son ou le silence qui nous plongent dans le moment sacré.

L'oni pendant les phases de silence Après l'exécution de diverses danses rituelles, les esprits divins doivent partir afin que le lieu du rituel retrouve sa nature originelle, voire profane. Ce départ de l'esprit divin est l'action la plus importante. Et c'est le rite étudié dans cette intervention : Shizume no mai, au cours duquel le chef des officiants effectue plusieurs techniques rituelles pour le renvoyer.

J'applique la méthode de segmentation de l'analyse musicale à mon analyse chorégraphique, et identifie trois techniques rituelles réalisées dans ce rite. En répétant le même mouvement dans des directions déterminées, l'officiant prononce le mot magique dit in, physiquement.

Dans la pratique musicale/dansée de transmission orale, les pratiquants dévoilent peu d'informations sur ce qui est réellement exécuté, seule une analyse musicale/chorégraphique nous permet de cerner l'objectif du rituel au travers des mouvements corporels. Le corps humain est l'instrument rituel, dans un milieu sonore ou silencieux. Ainsi, il nous conduit à l'efficacité du rituel.

Ayame HOSOI

Institut des Etudes Transtextuelles et Transculturelles (I.E.T.T), Université de Lyon

« Le censeur crie ce qu'il proscriit » : Kiyono Kenji et l'histoire de la censure dans le Japon de la fin du XXe siècle

En 1932, un médecin, Kiyono Kenji (1885-1955), présenta dans la revue Dolmen une série d'articles concernant l'observation « scientifique » des parties génitales d'une femme criminelle, Takahashi Den. Or, la publication des numéros concernés fut interdite. Quarante-trois ans après l'interdiction, les articles de Kiyono furent réédités avec deux photos des parties génitales d'O-Den, qui en avaient été expurgées dans la première version. L'argument de Kiyono concernant le sexe de la criminelle fut basé sur « l'anthropologie criminelle », une théorie « scientifique » qui montrait un lien étroit entre certains organes « anormaux » et la probabilité chez les personnes ayant ces organes de commettre des crimes. Alors, pourquoi les articles soi-disant « sérieux » de Kiyono, médecin respecté, firent-ils l'objet de la censure ?

En plus du contenu lui-même - le « fond » - qui poussa l'éditeur et l'auteur à censurer leur publication de la revue Dolmen, nous pouvons également mentionner la manière de censurer - la « forme » -, spécifique au Japon, appelée fuse-ji (qui signifie littéralement « mots retournés (pour que l'on ne voie pas ce qui est écrit sur la face) »), qui conduit à une contradiction ironique. Par rapport à un autre type de censure qui fut exercé par les autorités militaires américaines après la capitulation du Japon en 1945, une censure plus « rusée et bien camouflée », la censure à la japonaise par le fuse-ji laissait clairement des traces sur les textes à cause de la présence des cases blanches.

Nous allons décortiquer l'affaire Kiyono, afin de dévoiler l'hypocrisie et le délire d'un certain monde « académique » du XIXe-XXe siècle.

Mélanie HOURS

Maitresse de conférences, Université Toulouse Jean Jaurès, Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est

L'évolution des perceptions de la pauvreté dans le Japon contemporain : D'une réalité indicible à sa redécouverte

Longtemps invisible et taboue, la question de la pauvreté au Japon est revenue sur le devant de la scène médiatique, politique et sociale à la fin des années 2000. Ce « boom de la pauvreté » (hinkon bûmu) marque un tournant important dans une société où le terme même de « pauvreté » (hinkon) avait disparu du langage courant durant plusieurs décennies.

La période de Haute Croissance (1955-1973), souvent décrite comme un « miracle économique », a eu un fort impact sur l'imaginaire collectif, avec la diffusion du mythe d'une société homogène et égalitaire, ayant éliminé toutes formes de pauvreté. Mais le contexte économique est loin d'être le seul élément capable d'affecter les perceptions de la pauvreté. Celles-ci sont aussi tributaires des normes et modèles sociaux dominants, ainsi que des éléments constitutifs de l'image que la société japonaise a d'elle-même. L'étude des articles parus de 1985 à 2022 dans le quotidien Asahi Shimbun montre, par exemple, que la crise économique des années 1990 ne parviendra pas à ébranler l'idée que la pauvreté ne peut refaire surface dans l'archipel.

Si son existence est désormais admise, seules certaines formes de pauvreté ont acquis une reconnaissance sociale. La connotation historique que revêt le terme hinkon pour une grande partie de la population, le recours récurrent à la notion de responsabilité individuelle (jiko sekinin), ou encore la focalisation sur la pauvreté infantile révèlent une vision fragmentaire et moralisante.

Nous retracerons l'évolution de la perception de la pauvreté de l'après-guerre à nos jours, en interrogeant ce qui a permis de la rendre visible et acceptable -ou au contraire ce qui a participé à son invisibilisation ou sa stigmatisation.

Nobutora IKEDA

Doctorant en philosophie à Université d'Osaka, Lecteur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

La pensée des années 1990 : fin de l'ère postmoderne et retour de la responsabilité

Cette présentation tentera de reconsidérer la pensée japonaise des années 1990, en la définissant comme « fin de l'ère postmoderne ». Dans les années 1980, le courant principal de la pensée japonaise (le "new academism") était dominé par le postmodernisme, basé sur la philosophie française et l'ouvrage *Kōzō to chikara* (Structure et Pouvoir, 1983) d'Asada Akira en fut le symbole. Cependant, dans les années 1990, il a été remplacé par des théories de la justice et de la responsabilité basées sur la philosophie analytique anglo-américaine, avec des ouvrages comme *Haisengoron* (Théorie de l'après-guerre, 1997) de Katō Norihiro. Cette tendance ne se limite pas au contexte philosophique japonais, car comme l'ont montré Georg Iggers en histoire et Stephen White en sciences politiques, la théorie postmoderne serait rendue caduque par la perte d'autorité de la modernité contre laquelle elle s'était constituée. Sans modernité à critiquer, le postmodernisme a alors été considéré comme une idéologie irresponsable et instable puisque sans sujet moderne responsable. Il en ressort une anxiété existentielle comme l'a montré Azuma Hiroki dans *Sonzai-teki, yūbin-teki - Jyakku Derida ni tsuite* (Ontologique, postal : sur Jacques Derrida, 1998), avec le terme « gohai » (erreur de livraison). Cette présentation analysera la fin de l'ère postmoderne comme un phénomène inévitable en examinant ce type d'instabilité qui est contingente à la philosophie postmoderne et à sa recherche de « vérité ».

Yukiko ITOH

Doctorante, IFRAE, CARISM

Comment parler des violences sexuelles ? : le cas d'études du groupe NHK (1989-2020)

Cette communication a pour objectif de comprendre l'évolution de termes utilisés dans des émissions concernant les violences sexuelles, diffusées par le groupe Nippon Hōsō Kyōkai (NHK) entre 1989 et 2020. Le mot « violence sexuelle » avec l'expression « embêtement » a été utilisé pour la première fois en 1989 chez NHK dans une émission matinale d'information.

Le pays a connu une période de backlash (Faludi 1991) – une forte réaction contre les revendications féministes – à partir de la fin des années 1990, ainsi qu'une visibilité importante des mouvements contre les violences sexuelles vers la fin des années 2010 en lien avec le mouvement MeToo. On souhaiterait donc observer comment des termes liés aux violences sexuelles sont employés, expliqués et empruntés pendant cette période dans les 40 émissions de NHK qui m'a autorisée à regarder. Pour analyser, on s'appuie sur ces 40 émissions transcrites, des entretiens semi-directifs après de réalisateurs, des pages concernées sur le site Internet du NHK et, enfin, des documents ou des discours diffusés par des mouvements contre les violences sexuelles. Par ailleurs, le concept « violence sexuelle » est né à partir de la deuxième vague féministe dans les années 1970 aux États-Unis (Kitano 2020). Liz Kelly (1987) montre un large éventail de formes différentes de violences sexuelles pour le nommer « continuum » des violences sexuelles. Cette étude peut ainsi contribuer également pour constater ce que signifient les violences sexuelles à chaque période pour le groupe NHK, qui est soumis davantage aux réglementations politiques par la loi relative à la diffusion et à la radiophonie en matière du contenu d'information.

Béatrice JALUZOT

Maitresse de conférences, IEP de Lyon, IAO

Les non-dits du législateur japonais en matière civile

Le législateur japonais, comme tout législateur, manie le non-dit : il s'agit de taire ce qui est inutile ou de se taire pour laisser la place à la construction pratique et permettre un ajustement souple. Toutefois, le législateur japonais s'est tu dans des situations où le législateur occidental a choisi la position inverse : l'explicite. D'où une certaine surprise du juriste européen face à de tels silences. Nous souhaitons illustrer ce phénomène.

La première catégorie de non-dits s'observe en droit des contrats, qui a connu un curieux phénomène : plusieurs règles ont semblé tellement évidentes aux rédacteurs de 1896 que ceux-ci ont jugé inutile de les mentionner. HOSHINO les a appelés les « principes non écrits du code civil ». À titre d'exemple, le législateur n'a pas trouvé utile de préciser que la capacité s'acquiert à la naissance. Il en va de même pour le principe selon lequel un contrat conforme à la loi lie les deux parties ou encore qu'une obligation s'éteint par son paiement. Or en matière juridique, ceci peut créer de réelles difficultés, notamment lorsqu'il s'agit de subsumer des faits d'espèce à une règle de droit.

La seconde catégorie est particulièrement notable en droit de la famille. Réformé sous l'impulsion de la démocratisation américaine et l'introduction du principe d'égalité des époux dans la constitution japonaise, le régime légal est devenu celui de la séparation de biens. Or il est notoire que ce régime est peu adapté pour les sociétés où les épouses sont majoritairement au foyer ou ne bénéficient que d'une faible activité économique. Le législateur japonais a choisi de compenser cela par un « presque silence » en adoptant seulement deux dispositions en matière de divorce, ce qui a laissé le champ libre à la pratique pour ajuster de manière équitable les relations patrimoniales en cas de séparation.

La question de savoir s'il s'agit de traits caractéristiques ou singuliers du droit civil japonais reste ouverte.

Danila KASHKIN

Doctorant, Université de Genève, Département d'études est-asiatiques

Liberté ou supplice ? Quand un seul mot peut faire la différence...Les interrogatoires de naufragés rapatriés au Japon d'Edo

Malgré l'apparente efficacité du système des restrictions maritimes, les Tokugawa devaient faire face à un effet secondaire quelque peu inattendu des mesures qu'ils avaient prises. De fait, nombre de leurs sujets devenaient des criminels potentiels sitôt leurs pieds posés sur le pont d'un bateau.

L'Édit sur l'interdiction de voyages à l'étranger, promulgué en 1633, avait interdit à tous les Japonais de quitter l'archipel ou d'y retourner s'ils étaient déjà ailleurs. Or, personne ne leur avait défendu de prendre la mer pour une multitude d'autres raisons, que ce fussent la pêche ou le commerce, le transport de marchandises ou de passagers. Les naufrages n'étant de loin pas inhabituels, le retour au pays suite à une dérive ne signifiait guère que le calvaire des marins touchait enfin à son terme.

Soupçonnés de s'être délibérément éloignés des côtes nippones, les survivants devaient désormais prouver le contraire. Ainsi, beaucoup d'entre eux redoutaient les regards inquisiteurs des ginmi-yaku, interrogateurs envoyés par le shogunat pour examiner leur cas. Bombardés de questions, les naufragés rapatriés avaient intérêt à y répondre de manière convaincante puisque leur libération, voire leur vie se jouaient. Les mensonges et les vérités tues étaient alors monnaie courante...

La présente communication s'attachera à mettre en lumière le contenu des rapports que les fonctionnaires shogunaux rédigeaient lors de ces interrogatoires. Nous nous demanderons pourquoi les naufragés mentionnaient certaines informations, en omettaient ou même en inventaient d'autres et analyserons les conséquences qu'ils encouraient si leur mauvaise foi se savait.

Chieko KAWAI

Postdoctorante, Université d'Orléans, LLL (UMR 7270)

Explicite vs implicite dans l'enseignement : l'acquisition des marqueurs référentiels ko, so et a chez des apprenants français du japonais

L'apprentissage des pronoms démonstratifs ko, so et a, introduits relativement tôt, est focalisé sur l'emploi déictique. Quant à l'emploi contextuel que l'on trouve aussi dans le manuel, s'il est enseigné, ce sera beaucoup plus tard avec de brèves explications (cf. Minna no nihongo II). Il arrive même que cet emploi ne soit pas du tout abordé de façon explicite en classe. Étant donné ce contexte d'apprentissage, il n'est pas difficile de supposer que les éléments référentiels s'acquièrent plus facilement dans leur emploi déictique que l'emploi contextuel. Le présent travail, qui a pour objectif de s'interroger sur l'importance de l'enseignement explicite pour lesdits éléments référentiels, s'articule autour des questions suivantes : Les apprenants maîtrisent-ils réellement mieux l'emploi déictique que la valeur contextuelle et parviennent-ils à comprendre implicitement (donc sans explication en classe) l'utilisation contextuelle des démonstratifs ? Par rapport à cette situation, quelle différence pouvons-nous dégager lorsque cet apprentissage se fait de manière explicite ? Pour éclairer ces questions, nous nous appuyons sur un corpus de 44 étudiants de master. L'étude se concentre sur trois volets : nous présentons tout d'abord les travaux antérieurs, notamment ceux de K. Sakoda (1992, 1993) qui a établi une classification des valeurs contextuelles du point de vue acquisitionnel. Nous faisons, par la suite, un état des lieux sur l'emploi déictique et contextuel en vue de cerner des tendances de chaque emploi. Nous analyserons enfin les similitudes/différences qui se trouvent entre deux tests sous forme de phrases à trous : l'un sans enseignement explicite, l'autre après que les apprenants ont reçu des explications portant sur l'emploi contextuel.

Isabelle KONUMA

Professeure, Inalco, IFRAE

La loi relative à la procréation médicalement assistée, la signification du non-dit

Le 11 décembre 2020, fut promulguée la première loi dans le domaine de la PMA au Japon. Attendue depuis des décennies, cette loi devait intervenir sur un terrain jusque-là abandonné aux mains des gynécologues-obstétriciens qui avaient construit un ensemble de règles professionnelles plus ou moins cohérent, à l'aide des avis (kenkai) énoncés par la Société japonaise des gynécologues et obstétriciens (Nihon sanka fujinka gakkai). Ces avis n'ont cependant aucune valeur juridique contraignante si ce n'est le retrait de l'agrément du patricien. La reprise en main de la PMA par le corps législatif devait traduire à cet égard une homogénéisation et des réponses claires aux différentes questions sensibles telles que la légalisation de la GPA (grossesse pour autrui) ou l'IAD (insémination artificielle avec donneur) post mortem. Pourtant, le contenu de la loi de 2020 fut loin de satisfaire ces besoins d'encadrement législatif étant donné qu'il se limita à réaffirmer les principes issus de la jurisprudence et du Code civil et qui, à ce titre, ne nécessitait pas un cadre législatif supplémentaire si ce n'est une réaffirmation de ces principes spécifiquement dans le domaine de la PMA. À travers cet exemple, nous souhaitons étudier ce que le « non-dit » de la loi de 2020 révèle, un rapport tantôt complémentaire tantôt exclusif entre le corps professionnel et le corps législatif autour de la question de la santé et du corps humain, qui s'apparenterait à une répartition des compétences entre les deux corps législatif et médical.

Yukiko KUWAYAMA

Postdoctorante au Centre de philosophie de l'université de Tokyo (University of Tokyo Center for Philosophy), chargée de cours à l'université des études étrangères de Tokyo, membre associée de l'Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE, CNRS/INALCO)

Le kūki (空気), une forme de « non-dit » : un regard phénoménologique et esthétique sur la tonalité affective

Le « kūki (空気) » fait sans doute partie des phénomènes symptomatiques du « non-dit ». Au Japon, tout le monde connaît cette expression courante d'aujourd'hui, « lis le kūki » (空気読め), qui sert à enjoindre quelqu'un à écouter et à essayer de deviner ce qui est « attendu » par « l'autre ». Ici, « l'autre », ce n'est pas seulement « autrui », l'expression peut aussi désigner la dynamique affective qui règne dans une situation donnée. Cette dynamique n'est pas alors à comprendre comme étant indépendante du flux interactif du langage qui se développe en fonction de codes sociaux spécifiques et d'une « logique » partagée par un groupe de personnes dans une situation considérée. Elle ne fait pas partie « du dit », mais n'en est pas pour autant étrangère au champ de l'expression.

« Kūki » est un terme dont l'usage varie. Il peut être employé pour parler de la sensation de la pression sociale, de « l'esprit » d'une certaine époque (Zeitgeist), de l'état mental partagé par un groupe ou simplement de « l'atmosphère ». La tonalité affective régnant au sein d'une situation donnée peut provenir d'éléments physiques, comme l'humidité et l'odeur d'un lieu ou le design des objets qui s'y trouvent. Le regard des gens, le ton des mots ou le silence peuvent eux aussi « dire » quelque chose.

Cette présentation est consacrée à une analyse phénoménologique du kūki conduite du point de vue de la phénoménologie de l'atmosphère développée par Hisayama Yuho (久山雄甫) et de l'esthétique de l'atmosphère qu'on trouve chez Gernot Böhme et Bruce Bégot.

Laurence LABRUNE

Université Bordeaux Montaigne, CNRS UMR 5263, Cognition, Langues, Langage, Ergonomie, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université Paris sciences et lettres, Université Toulouse - Jean Jaurès, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR5263

Un regard épistémologique sur les thèses de linguistique et de didactique du japonais soutenues en France (1903 – 2023)

Cette recherche propose une analyse réflexive et épistémologique sur l'ensemble des thèses de doctorat soutenues en France dont le sujet porte sur la linguistique ou la didactique du japonais. A partir du corpus exhaustif des travaux soutenus entre 1903 et 2023, constitué de près de 120 titres, nous analyserons et commenterons les différentes caractéristiques des thèses, tant des points de vue thématique que théorique, sociologique, historique, institutionnel ou géographique, à partir de données statistiques portant sur les données suivantes : champs de recherche au sein de la linguistique et de la didactique, approches théoriques retenues, institutions de soutenances, directeurs(trices) de thèses, spécialité du directeur(trice), mais également ratio hommes / femmes des auteurs(trices) et des directeurs(trices), ratio locuteurs(trices) du japonais natifs / non-natifs, années de soutenance, etc.

Les éléments ressortant de l'étude des données seront mis en perspective par rapport aux paradigmes de recherche dans le champ de la linguistique et de la didactique générale en France et dans le monde, d'une part, et celles de la japonologie française, d'autre part.

L'objectif de cette recherche est de fournir une image à large échelle de la recherche japonologique en linguistique et didactique en France depuis le début du XXème siècle, d'en comprendre les dynamiques et les évolutions, et d'engager une démarche réflexive afin d'évaluer, pour les années à venir, les lignes de force ou de faiblesse de ces domaines de recherche.

Camille LENOBLE

Doctorant, Université de Strasbourg, GEO

L'impensé pénal de la prostitution masculine dans le Japon d'avant-guerre

Alors que dans le Japon moderne (1868-1945) la prostitution féminine a fait l'objet de préoccupations légales, la prostitution masculine est de son côté restée un impensé pénal. La priorité s'est avant tout portée sur la régulation des conduites hétérosexuelles, devenues un enjeu de santé publique dans l'élaboration du nouvel État-nation. L'institutionnalisation de la prostitution dite publique (kôshô) et la restriction pénale de la prostitution dite privée (shishô) ont contribué au maintien d'une surveillance policière sur les pratiques du sexe tarifé qui échappaient à l'administration de l'État, sans que ne soit jamais envisagé qu'un homme – déclaré comme tel dans son registre d'état civil (koseki) – puisse s'adonner au travail du sexe.

Idéologiquement parlant, il était impensable de concevoir le corps masculin comme un objet de consommation sexuelle.

Pourtant, les colonnes des grands quotidiens de l'époque moderne n'ont jamais cessé de rapporter des cas d'arrestation d'hommes travestis en femme s'adonnant au sexe tarifé. À compter de la fin des années 1920, dans le contexte de la tendance ero guro nansensu (érotique, grotesque et absurde), la prostitution masculine a fait l'objet d'une visibilité médiatique portée à la lumière par des revues spécialisées dans les domaines de la sexologie et de la criminologie.

Ces dernières ont notamment publié des comptes-rendus de travaux ethnographiques, menés par des journalistes d'investigation au cœur des réseaux et des milieux des travailleurs du sexe de Tokyo et d'Osaka.

Cette communication propose d'interroger les silences de la loi et leurs implications dans les pratiques réelles de la prostitution masculine, notamment au travers des quelques traces et informations présentes dans les comptes-rendus ethnographiques des revues ero guro nansensu.

Outre le tabou que constituait cette thématique, ces sources permettent néanmoins de déduire les subjectivités, les imaginaires et les stratégies de survie de ces « parias de la sexualité ».

Evelyne LESIGNE-AUDOLY

Maitresse de conférences, Université de Strasbourg, GEO

Jeux de parole et enjeux du silence dans les échanges de poèmes du Makura no sôshi

Le Makura no sôshi (Notes de chevet, c. 1000), contient de nombreux courts récits similaires à ceux qui constituent les journaux (nikki) féminins. Nombre de ces récits ont pour caractéristique commune d'être centrés sur un poème, un échange de poèmes ou encore une devinette faisant référence à la culture poétique. Ce sont donc des témoins irremplaçables du rôle de la pratique poétique dans les relations sociales au sein de la noblesse de cours.

Dans ces échanges poétiques est valorisée la capacité de répondre en faisant preuve de savoir, d'élégance et de sens de l'à-propos. Mais aussi et surtout, l'action de répondre est en soi très importante. La non-réponse étant signe soit de mépris envers l'interlocuteur, soit de défaillance de la part de celui qui s'avère incapable de répondre. Dans le Makura no sôshi, plusieurs récits disent explicitement la peur de déchoir en se taisant – ce qui équivaut à un aveu d'échec.

Or, dans l'échange entre la narratrice et Fujiwara no Yukinari (section n° 130 dans l'édition Shôgakukan, SNKBT), l'effet produit par le silence est tout autre. Cet échange, initié par Yukinari, se composant d'une missive suivie de deux poèmes, s'achève sans réponse de la part de la narratrice. Cette non-réponse est contre toute attente habilement transformée par la narratrice en une victoire, admise par Yukinari et acclamée par d'autres courtisans.

Dans le choix de répondre ou de se taire se révèlent donc ici des stratégies sociales du langage, ainsi que de subtiles tensions entre usage privé et public des échanges de poèmes.

Emmanuel LOZERAND

Professeur, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est

D'un « peut-être fou » à un « sans doute mort ». Dits et non-dits dans Nouvelles de Londres (1901) de Natsume Sôseki

En avril 1901 Natsume Kinnosuke, arrivé à Londres comme boursier du gouvernement japonais depuis six mois, prend la plume à trois reprises pour écrire à ses amis Masaoka Shiki et Takahama Kyoshi. Ces lettres paraîtront, sans que leur auteur ait donné son approbation, dans les numéros de mai et juin de la revue Hototogisu sous le titre « Rondon shôsoku » 倫敦消息 (Nouvelles de Londres). Quand Natsume est allé prendre congé de Masaoka à Tôkyô, en août 1900, l'état de santé de ce dernier, qui souffre d'une grave tuberculose osseuse, était critique. Au moment où il écrit ces lettres depuis Londres, Natsume ne peut donc être certain que son correspondant est encore en vie, ni même qu'il le sera quand la lettre arrivera. Quant à lui, il mène à Londres une vie difficile, « comme un chien hirsute parmi les loups », dira-t-il plus tard, et un télégramme est bientôt envoyé au ministère de l'Éducation nationale, colportant la nouvelle de sa folie...

C'est dans ce contexte très particulier que Natsume fait le choix d'une rupture. Dans ces lettres, qui sont quasiment les premières qu'il envoie à Masaoka depuis son arrivée à Londres, il utilise tout à coup la langue moderne, lui qui écrivait jusque-là toute sa correspondance, à sa femme comme à ses amis, dans le style épistolaire usuel dit sôrô-bun, style courant à l'époque, parsemé de tournures issues du sino-japonais, propre à susciter la remémoration de formules et allusions tirées des classiques chinois.

Dans cette langue que nous appelons aujourd'hui « moderne », dérivée de celle parlée par les couches sociales supérieures de Tôkyô, Natsume entreprend de raconter par le menu sa vie londonienne dans ses dimensions les plus triviales, sur le registre de l'autodérision.

Qu'est-ce que ce choix énonciatif et discursif permet à Natsume de dire – et ne de pas dire ?

Etienne MARQ

Doctorant, Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie Orientale, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Collège de France, Centre National de la Recherche Scientifique, Université Paris Cité

Discours missionnaires et conspirationnisme à l'ère Meiji : deux prêtres catholiques contre la franc-maçonnerie (1893-1907)

Cette communication traitera de l'antimaçonnerie dans les écrits de deux auteurs catholiques : François Ligneul (1847-1922), père des Missions Étrangères de Paris, et Maeda Chôta (1867-1939), premier prêtre catholique japonais de Tokyo. Ces deux hommes collaborèrent sur une soixantaine d'ouvrages entre 1893 et 1907, dans lesquels ils traitèrent de sujets allant de la théologie aux problèmes de société. Dans leur combat actif contre les discours antichrétiens, contre « matérialisme » et pour un patriotisme catholique, ils mobilisèrent les arguments de l'antimaçonnerie, alors florissant en France et dans l'Église : ce thème traversa leurs premiers écrits, jusqu'à la publication en 1900 d'un long ouvrage dédié au sujet, *Himitsu Kessha* (Les Sociétés Secrètes).

On se proposera d'interroger les sources mobilisées par Ligneul et Maeda, la place de l'antimaçonnerie dans leur pensée, et leur postérité. Il existe une littérature importante sur la circulation des idées entre Europe et Japon sous Meiji, mais le rôle des catholiques dans cette histoire est en comparaison encore peu connu. Cette étude permettra ainsi de saisir la place des acteurs catholiques dans la construction d'un espace public japonais et dans les transferts culturels (Espagne 2013) entre Asie orientale et Europe au XIXe siècle. On questionnera par ailleurs une histoire plus générale du conspirationnisme au Japon, souvent racontée dans sa conception contemporaine à partir de la traduction du faux antisémite *Les Protocoles des Sages de Sion* en 1924 (Usui 2021). L'antimaçonnerie catholique constituerait une première étape de cette histoire, montrant l'importance des acteurs religieux dans sa mise en place.

Anne-Lise MITHOUT

Maitresse de conférences, Université Paris Cité, CRCAO

Du tabou à l'accessibilité : Affirmer et assister la sexualité des personnes handicapées

Les personnes handicapées sont fréquemment vues comme asexuées, c'est-à-dire à la fois dépourvues de désir, incapables d'en susciter et, quand bien même le désir adviendrait, inaptes à le réaliser. Pourtant, depuis une trentaine d'années, des personnes en situation de handicap, hommes et femmes, prennent la parole et écrivent pour affirmer leur aspiration à l'épanouissement intime. Des associations se sont créées pour répondre à ce besoin, notamment vis-à-vis des personnes ayant un handicap physique. Cependant, leur action reste circonscrite à un nombre très restreint d'usagers. De plus, elle soulève d'importants débats : l'assistance sexuelle est-elle une forme de prostitution ? Doit-elle s'adresser avant tout à une population masculine qu'il s'agirait de soulager de ses pulsions ? Comment tout à la fois affirmer l'existence d'un droit à la sexualité et protéger les femmes en situation de handicap des violences ?

Cette présentation vise à explorer la manière dont la question de la sexualité des personnes handicapées sort progressivement du tabou pour devenir progressivement un objet de discours, de débats et de représentations... et s'affirmer en opposition à l'hétéronormativité validiste.

On analysera plus particulièrement le cas de l'activiste Kumashino Yoshihiko (né en 1969), fondateur d'association, écrivain, acteur et conférencier. Kumashino est aujourd'hui le visage le plus connu du combat pour l'accès à la sexualité des personnes handicapées. Sur la base d'une interview et d'une analyse de ses écrits et des films auxquels il a contribué, on montrera comment il conteste les stéréotypes de la sexualité masculine hégémonique (image de pulsions « mécaniques », injonction à la performance...) pour défendre une vision de la sexualité fondée sur le partage, les émotions... et les accessoires.

Arthur MITTEAU

Maitre de conférences, Aix Marseille Université, Institut de recherches Asiatiques

Dit, non-dits, indéfinis et marronniers dans le discours esthétique au Japon, de Nishi Amane à Tanizaki.

L'esthétique, domaine théorique portant sur la question des sentiments d'appréciation et des valeurs en art et en littérature, comporte une tension intrinsèque entre recherche du formulé, de l'explicite, du défini, par sa nature théorique, et la résistance de ses objets, où se manifestent une tentation permanente du repli dans l'indicible, l'ineffable. Dès le départ, le projet de produire un discours d'inspiration scientifique sur des sentiments et des valeurs situées elles-mêmes aux marges du discours et de l'émotion, peut produire une telle structure oscillante. Or c'est cette structure qui peut être observée dans l'évolution des discours esthétiques au Japon, dans le déplacement entre les débats dans la décennie 1870 et ceux des recherches des spécialistes d'esthétique universitaire dans les années 1830 ; déplacement qui est lui-même lourd de sens, à la fois dans l'évolution de l'esthétique au XXe siècle, et dans celle de l'image que le Japon projette de lui-même, en arts, en diplomatie culturelle, et même en politique.

L'objectif de cette présentation sera de donner, dans le cadre temporel limité d'un colloque de la SFEJ, un aperçu sur un travail de recherche en cours sur une telle évolution, en donnant quelques brefs aperçus sur les articulations de cette évolution via des citations d'auteurs tels que Nishi Amane, Ernest Fenollosa, Tsubouchi Shôyô, Ônishi Yoshinori, et Izutsu Toshihiko ; pour finir sur une ouverture vers quelques écrivains célèbres. Il s'agira d'observer de quelle façon, après avoir logiquement tourné, dans les années 1870, autour des notions créées suite à l'introduction du paradigme esthétique moderne venu de l'Ouest, celles de bi (« beau ») et de bijutsu (« beaux-arts »), le débat esthétique des milieux intellectuels dominants a élu domicile autour de concepts issus de l'histoire littéraire du pays, et exhumés pour l'occasion. Changement de paradigme riche de sens, à la fois porteur d'une évolution de la vision même de l'esthétique, mais aussi d'un certain repli théorique du pays sur lui-même, en tout cas via les voix officielles de l'esthétique.

Kenjirō MURAMATSU

Maitre de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, IETT, IFRAE

Divergences artistiques et conceptuelles entre Takahata Isao et Miyazaki Hayao au milieu des années 1990

Au cours des années 1990, une rupture nette apparut entre deux cinéastes d'animation fondateurs du Studio Ghibli, Takahata Isao et Miyazaki Hayao. Cette rupture concerna tant leurs visions thématiques que leurs styles visuels. Le travail de Takahata s'est éloigné des thèmes et du style réaliste de ses œuvres précédentes qui avaient tendance à se focaliser sur des paysages archétypiques de la ruralité japonaise dits satoyama (*Souvenirs goutte à goutte*, 1991 ; *Pompoko*, 1994) pour explorer d'autres possibilités d'exprimer la critique sociale par l'animation de divertissement (*Mes voisins les Yamada*, 1999). Miyazaki, quant à lui, a critiqué la tendance de Takahata à revenir au satoyama et s'est orienté vers une approche, plus désenchantée, qui dépeint sans tabou la vie réelle et stérile de la société contemporaine, la violence, les enjeux de pouvoir dissimulés et la fin de la présence mythique de la nature (ex. *Nausicaä de la Vallée du vent* en version manga fini en 1994 ; *On your mark*, 1995 ; *Princesse Mononoké*, 1997).

Comment les changements sociaux des années 1990 marqués par l'effondrement d'une série de certitudes partagées par la société ont-ils influencé les conceptions du monde et de la nature des deux artistes ?

Nous chercherons à le déterminer à travers une analyse croisée de leurs filmographies respectives ainsi que de leurs discours et activités à cette période.

Chika NINOMIYA

Doctorant, LIDILEM, Université Grenoble Alpes

Les panneaux de mots fonctionnels japonais en Silent Way. Du faire parler au savoir-dire.

Depuis son élaboration par Caleb Gattegno à partir des années 60, l'approche dite Silent Way (SW) a principalement été employée pour l'enseignement des langues européennes. Bien que des matériaux pédagogiques aient été développés pour le japonais (Allard 1991), cette langue reste à ce jour très peu enseignée en contexte SW. Dans ma communication, j'aimerais mettre ainsi le focus sur l'un des outils pédagogiques propre au SW japonais : les panneaux de mots « fonctionnels ». En SW, ces panneaux qui regroupent les mots les plus structurants de la langue cible sont affichés dans la classe et sont largement utilisés par l'enseignant ou les apprenants pour travailler des structure grammaticales basiques ou complexes, en passant d'un traitement conscient (explicite) en mémoire de travail, à une acquisition automatisée (implicite) en mémoire non déclarative à long terme.

Ma démarche sera d'analyser les principes de conception de certains de ces panneaux japonais, en m'appuyant sur un regard croisé entre la théorie gattegniste et les théories cognitivistes actuelles de l'apprentissage. Ce travail permettra de mettre en évidence la place que donne l'approche à certaines notions clés de psychologie cognitive (conscience, mémoire, attention) qui sont de plus en plus mobilisées en didactique des langues aujourd'hui (Hilton 2019; Roussel 2021). C'est sous cet angle particulier que mon intervention s'intégrera dans la thématique du colloque, partant de l'idée que les panneaux de mots permettent de développer chez l'apprenant des savoir-faire linguistiques fondamentaux, afin qu'en situation réelle d'utilisation de la langue, « son attention [puisse être] focalisée sur la gestion du sens et de la situation de communication » (Hilton 2019:12) ; en d'autres termes, passer d'un simple savoir-parler, à un véritable savoir-dire dans l'esprit de la langue cible.

Bibliographie

Allard, Fusako. 1991. Learning Japanese the Silent Way. Brattleboro, Vermont, USA: School for International Training.

Hilton, Heather. 2019. Sciences cognitives et apprentissage des langues : rapport scientifique. Research Report. Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) ; Institut français de l'éducation (Ifé).

Roussel, Stéphanie. 2021. L'approche cognitive en didactique des langues. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur

Sophie NIVOIX, Professeure en Sciences de Gestion, Laboratoire CEREGE, Université de Poitiers

Serge REY, Professeur en Sciences Economiques, Laboratoire CATT, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Les implications géo-économiques à long terme de la démographie japonaise

Le phénomène de transition démographique et de chute de la natalité concerne depuis de nombreuses années l'ensemble des pays industrialisés, mais également la plupart des pays émergents. Cependant, le Japon constitue sans doute celui dans lequel les conséquences sont déjà et seront encore les plus étendues.

En effet, non seulement la population totale du pays décline depuis 2008, mais la population active y est en baisse depuis 2006. Si la production industrielle et les services peuvent s'appuyer sur une automatisation toujours plus poussée et limiter leur tendance baissière (Ministry of Economy, Trade and Industry, Japan industrial production), le PIB n'a plus retrouvé son plus haut historique de 2012 avec 6203 milliards d'USD (World bank). La demande intérieure, non soutenue par une immigration quasi-absente, ne pourra quant à elle être compensée à long terme par des exportations dont la hausse se réduit au fil des décennies (METI, Japan exports, 2022) car tournées vers des pays eux-mêmes confrontés à un ralentissement démographique.

Une analyse prospective des évolutions démographiques du Japon et de ses voisins chinois et coréen conduit à établir à l'horizon 2050 et au-delà plusieurs scénarios que nous allons explorer dans cet article.

Tandis que les prévisions du nombre d'habitants au Japon varient pour 2050 de 106 millions (World population prospects, United Nations) à 95 millions selon les projections de 2013 du National Institute for Population and Social Security Research of Japan, la chute est spectaculaire par rapport aux 126 millions de 2020. Le poids démographique de la Chine, malgré sa propre érosion à venir, s'accroît alors face au Japon, tandis que celui de la Corée du sud est appelé à se maintenir car la baisse de son taux de natalité est plus récente que celle de l'archipel.

Parmi les réponses possibles, un non-dit, mais pas un impensé, réside dans une ouverture plus grande à l'immigration.

Mai ONO

Doctorante, Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie Orientale, Université Paris Cité

Dans l'ombre de l'auteur, le rôle de l'éditeur dans le milieu de l'édition du shinsho

Le shinsho est avant tout un format, plus petit qu'un livre de poche français et ne dépassant généralement pas les 200 pages. Il est souvent présenté comme un média qui donne accès à un ensemble de connaissances générales de niveau supérieur, dénommé « kyôyô » (教養). Le shinsho sert souvent à introduire un thème ou à vulgariser un sujet. Depuis le premier shinsho paru en 1938, ce format a connu des « best-sellers » se vendant parfois à des millions d'exemplaires. Cette thèse s'intéresse au mécanisme de production du shinsho avec les acteurs qui y sont impliqués. Le principal acteur demeure l'auteur, mais sans la présence de l'éditeur, les projets shinsho ne peuvent se réaliser. Le nom de l'auteur apparaît en plusieurs endroits de la couverture, comme pour la majorité des livres. Quant au nom de l'éditeur, il est souvent cité dans les remerciements sans que ce soit une règle pour autant, car ce n'est parfois pas le cas. Cependant, au cours de mes enquêtes auprès des éditeurs, ainsi qu'à travers mes études sur l'évolution historique du shinsho, je me suis aperçue que l'éditeur apparaissait de plus en plus comme un « producteur actif », supplantant parfois l'auteur dans la rédaction des textes. Ce statut étant bien sûr officieux, il apparaît comme un non-dit. Or, l'auteur accepte cette fonction et compte sur l'intervention de l'éditeur. Cette présentation se demandera quelle est la fonction de ce non-dit dans le processus de rédaction des shinsho.

OH Choong-kong [吳充功],

Projection : Kakusareta tsumeato: Tōkyō Arakawa dote shūhen kara shitamachi no gyakusatsu [隠された爪跡 東京荒川土手周辺から下町の虐殺 ; Cicatrices cachées : Le massacre des Coréens à Tokyo des rives de l'Ara-kawa à la ville basse], documentaire, 1983, 58 minutes, version originale sous-titrée en anglais.

Synopsis

Le premier septembre 1923, un violent tremblement de terre de magnitude 7,9 frappait la région du Kantō au Japon, tuant plus de 100 000 personnes. Tragédie historique cachée au monde, 6500 Coréens vivant au Japon furent accusés et tués par les Japonais après le tremblement de terre. Les premières fouilles pour retrouver les restes des victimes assassinées eurent lieu en 1982, sans grand succès. Choi In-Seung, présent au moment des meurtres, délivre un témoignage fort des horreurs commises durant cet évènement tragique.

Marina PANDOLFINO

Doctorante, Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie Orientale, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Collège de France, Centre National de la Recherche Scientifique, Université Paris Cité

Organiser le shintō, dépasser Ise - La hiérarchie des sanctuaires dans le Shintō tai.i de Yoshida Kanetomo

Imposer une nouvelle hiérarchie institutionnelle du shintō dans un contexte marqué par la supériorité symbolique des deux sanctuaires d'Ise. C'est l'entreprise à laquelle Yoshida Kanetomo (1435-1511), fondateur du yuiitsu shintō (shintō unique), s'attache après les guerres d'Ōnin.

Ecrit à la fin du 15^e siècle, le Shintō tai.i (Grands principes du shintō) synthétise la cosmogonie que Kanetomo tente d'ériger au rang d'orthodoxie religieuse. Au-delà de grands points doctrinaux, le texte mentionne différents sanctuaires, à commencer par le Saijōsho, construit en 1484 à la demande de Kanetomo. Le nombre de sanctuaires listés dans l'Engi-shiki (Règlements de l'ère Engi), les vingt-deux sanctuaires recevant des offrandes de la cour depuis l'époque Heian et un ensemble de trente dieux réputés protéger à tour de rôle un jour du mois (sanjūbanjin) sont par ailleurs évoqués dans plusieurs appendices.

Le texte, dont la lettre se limite à cette énumération et à quelques précisions d'ordre historique, laisse néanmoins deviner une tentative de réorganisation institutionnelle de la part de Kanetomo. Le Shintō tai.i établit en effet implicitement une hiérarchie dominée par le Saijōsho, présenté comme rassemblant l'ensemble des dieux du Japon et élevé au rang de lieu de culte suprême. Dans ce texte, la vision institutionnelle de Kanetomo apparaît articulée autour de quelques grands centres culturels, proches de la capitale et organisés en strates différenciées en fonction de leurs liens avec le pouvoir politique et la famille Yoshida.

L'objectif de cette communication est de mettre en évidence les différents niveaux de cette hiérarchie ainsi que les enjeux de cette tentative de structuration institutionnelle

Thomas PELLARD

Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Centre National de la Recherche Scientifique

Perspectives archéolinguistiques sur le peuplement des îles Ryūkyū

Les langues ryukyu sont un groupe d'au moins cinq langues différentes, l'amami, l'okinawaïen, le miyako, le yaeyama, et le yonaguni, parlées dans la cinquantaine d'îles habitées des Ryūkyū s'étendant du sud-est de Kyūshū au nord-est de Taïwan. Si leur parenté avec le japonais ne fait aucun doute, au point qu'elles ont traditionnellement été considérées comme des dialectes du japonais, de nombreux aspects de leur histoire sont encore mal compris et font l'objet de controverses (Serafim 2003; Pellard 2015; 2016). De même, si les travaux récents en archéologie (Pearson 2013; Takamiya et al. 2019; Takamiya 2021; Jarosz et al. 2022) et en génétique (Jinam et al. 2012; Sato et al. 2014) ont permis de grandes avancées dans nos connaissances de la préhistoire des îles Ryūkyū, de nombreuses zones d'ombre restent toujours à éclaircir.

Les méthodes de reconstruction de la linguistique historique et comparative permettent de remonter au-delà des premiers textes et même de pallier l'absence de documents historiques (Hock 1991), et si les artefacts et les gènes ne parlent pas, il est néanmoins possible de formuler à partir des données linguistiques des inférences sur non seulement l'histoire des langues mais aussi sur l'histoire des populations des locuteurs, et de croiser ces résultats avec ceux des autres disciplines historiques afin d'étudier le passé humain dans une perspective globale (Blust 1976; Renfrew 2000; Sagart et al. 2005; Sagart 2011; Anthony 2007). L'archéolinguistique se fonde ainsi sur les données linguistiques pour reconstruire les cultures et migrations passées, et il est possible de faire les inférences suivantes concernant le peuplement des Ryūkyū :

— les langues ryukyu préservent de nombreux archaïsmes (distinctions vocaliques et tonales, Pellard 2023) dont certains ne subsistent plus qu'à l'état de traces en japonais ancien du 8e s., ce qui implique qu'elles se sont séparées du japonais avant le 8e s. (à la différence de Yanagida 1993; Takanashi et al. 2009; Unger 2009), mais elles sont restées en contact (mots sino-japonais, Pellard 2015) avec ce dernier jusqu'au moins au 9e s. avant de migrer vers les îles Ryūkyū;

— le lexique commun des langues ryukyu indique une culture matérielle incluant l'agriculture (millets, blé/orge, riz, planter, bovins, chevaux, cochons), la céramique (pot, vase, bol), la métallurgie (fer, bronze, forgeron) et la navigation (bateau, voile, gouvernail, rame), ce qui permet d'associer l'ancêtre commun des langues ryukyu à la culture Gusuku;

— ce lexique commun inclut également des espèces végétales (banyan) et animales (dugong) subtropicales, ce qui indique que l'ancêtre commun des langues ryukyu avant leur

diversification était déjà parlé dans l'archipel, et que les langues ryukyu s'y sont donc diffusées par une seule vague migratoire et non des migrations multiples depuis Kyūshū (à la différence de Karimata 2020);

— les quelques comparaisons proposées avec d'autres langues comme l'austronésien ou l'aïnou sont peu convaincantes, ce qui suggère l'absence de contact avec les langues ryukyu, et il n'est par ailleurs pas nécessaire de supposer l'influence d'un quelconque substrat de langues préexistantes (à la différence de Murayama 1981; Uemura 1997; Kupchik 2021; Vovin 2022), ce qui suggère que les locuteurs des langues ryukyu ont simplement remplacé les éventuels habitants précédents.

Ces inférences archéolinguistiques se révèlent consilientes avec les données archéologiques et génétiques et suggèrent que le peuplement des îles Ryūkyū constitue un cas de dispersion conjointe des langues et de l'agriculture (farming/language dispersal hypothesis, Bellwood & Renfrew 2002).

Références

Anthony, David W. 2007. *The horse, the wheel, and language : How Bronze-Age riders from the Eurasian steppes shaped the modern world*. Princeton : Princeton University Press.

Bellwood, Peter & Renfrew, Colin (éds.). 2002. *Examining the farming/language dispersal hypothesis*. Cambridge : McDonald Institute for Archaeological Research.

Blust, Robert. 1976. Austronesian culture history : Some linguistic inferences and their relations to the archaeological record. *World Archaeology* 8(1). 19–43.

Hock, Hans. 1991. *Principles of historical linguistics*. 2e edn. Berlin : Mouton de Gruyter.

Jarosz, Aleksandra & Robbeets, Martine & Fernandes, Ricardo & Takamiya, Hiroto & Shinzato, Akito & Nakamura, Naoko & Shinoto, Maria & Hudson, Mark. 2022. Demography, trade and state power : A tripartite model of medieval farming/language dispersals in the Ryukyu Islands. *Evolutionary Human Sciences* 4, e4.

Jinam, Timothy. 2012. The history of human populations in the Japanese Archipelago inferred from genome-wide SNP data with a special reference to the Ainu and the Ryukyuan populations. *Journal of Human Genetics* 57(12). 787–795.

Karimata, Shigehisa (狩俣繁久). 2020. Ryūkyūgo no kigen wa dono yō ni katarareta ka : Ryūkyūgo to Kyūshū hōgen no kankei o tou (琉球語の起源はどのように語られたか : 琉球語と九州方言の関係を問う). In Osada, Toshiki (長田俊樹) (éd.), *Nihongo « keitō »-ron no rekishi to tenbō : Nihongo no kigen wa dono yō ni ronjirarete kita ka (日本語「起源」論の歴史と展望 : 日本語の起源はどのように論じられてきたか)*, 227–249. Tokyo : Sanseidō.

Kupchik, John. 2021. Austronesian lights the way : The origins of the words for 'sun' and other celestial vocabulary in Old Ryukyuan. *International Journal of Eurasian Linguistics* 3(2). 245–265.

Murayama, Shichirō (村山七郎). 1981. *Ryūkyūgo no himitsu (琉球語の秘密)*. Tokyo : Chikuma Shobō.

Pearson, Richard. 2013. *Ancient Ryukyu : An archeological study of island communities*. Honolulu : University of Hawai'i Press.

Pellard, Thomas. 2015. The linguistic archeology of the Ryukyu Islands. In Heinrich, Patrick & Miyara, Shinsho & Shimoji, Michinori (éds.), *Handbook of the Ryukyuan languages : History, structure, and use*, 13–37. Berlin : De Gruyter Mouton.

Pellard, Thomas (ペラールトマ). 2016. Nichiryū sogo no bunki nendai (日琉祖語の分岐年代). In Takubo, Yukinori (田窪 行則) & Whitman, John (ホイットマン ジョン) & Hirako, Tatsuya (平子達也) (éds.), *Ryūkyū shogo to Kodai Nihongo : Nichiryū sogo no saiken ni mukete (琉球諸語と古代日本語 : 日琉祖語の再建に向けて)* [Ryukyuan and premodern Japanese : Toward the reconstruction of proto-Japanese-Ryukyuan], 99–124. Tokyo : Kuroshio Shuppan.

Pellard, Thomas. 2023 (sous presse). Ryukyuan and the reconstruction of proto-Japanese-Ryukyuan. In Frellesvig, Bjarke & Kinsui, Satoshi (éds.), *Handbook of historical Japanese linguistics*, 33–61. Berlin : De Gruyter Mouton.

Renfrew, Colin. 2000. At the edge of knowability : Towards a prehistory of languages. *Cambridge Archaeological Journal* 10(1). 7–34.

Sagart, Laurent. 2011. How many independent rice vocabularies in Asia ? *Rice* 4(3–4). 121–133.

Sagart, Laurent & Blench, Roger & Sanchez-Mazas, Alicia (éds.). 2005. *The peopling of East Asia*. Abingdon : RoutledgeCurzon.

Sato, Takehiro. 2014. Genome-wide SNP analysis reveals population structure and demographic history of the Ryukyu Islanders in the southern part of the Japanese archipelago. *Molecular Biology and Evolution* 31(11). 2929–2940.

Serafim, Leon A. 2003. When and from where did the Japonic language enter the Ryukyus ? In Vovin, Alexander (ボビンアレキサンダー) & Osada, Toshiki (長田俊樹) (éds.), *Nihongo keitōron no genzai (日本語系統論の現在)* [Perspectives on the origins of the Japanese language], 463–476. Kyoto : International Research Center for Japanese Studies.

Takamiya, Hiroto (高宮広土). 2021. *Kiseki no shima-jima no senshigaku : Ryūkyū rettō senshi, genshi jidai no tōsho bunmei (奇跡の島々の先史学 : 琉球列島先史・原始時代の島嶼文明)*. Naha : Bōdā inku.

Takamiya, Hiroto & Katagiri, Chiaki & Yamasaki, Shinji & Fujita, Masaki. 2019. Human colonization of the Central Ryukyus (Amami and Okinawa archipelagos), Japan. *Journal of Island and Coastal Archaeology* 14(3). 375–393.

Takanashi, Osamu (高梨修) & Abe, Minako (阿部美菜子) & Nakamoto, Ken (中本謙) & Yoshinari, Naoki (吉成直樹). 2009. *Okinawa bunka wa doko kara kita ka : Gusuku jidai to iu kakki (沖縄文化はどこから来たか : グスク時代という画期)*. Tokyo : Shinwasha.

Uemura, Yukio (上村幸雄). 1997. Ryūkyū rettō no gengo : Sōsetsu (琉球列島の言語 : 総説). In Kamei, Takashi (亀井孝) & Kōno, Rokurō (河野六郎) & Chino, Ei'ichi (千野栄一) (éds.), *Nihon rettō no gengo (日本列島の言語)*, 311–354. Tokyo : Sanseidō.

Unger, J. Marshall. 2009. *The role of contact in the origins of the Japanese and Korean languages*. Honolulu : University of Hawai'i press.

Vovin, Alexander. 2022. Ainu elements in early Japonic. In Bugaeva, Anna (éd.), *Handbook of the Ainu language*, 185–208. Boston : De Gruyter.

Yanagida, Seiji (柳田征司). 1993. *Muromachi-jidaigo o tōshite mita Nihongo on'inshi* (室町時代語を通して見た日本語音韻史). Tokyo : Musashino Shoin.

Gérald PELOUX

Maitre de conférences, Cergy Paris Université, Héritages, CRCAO

Quand le roman policier en dit trop : Techniques et effets de logorrhée discursive chez Oguri Mushitarō

Le roman policier, surtout dans sa version classique du whodunit, pose le « non-dit » comme caractéristique générique : l'écrivain ne doit pas tout dire à ses lecteurs pour que ceux-ci puissent mener également l'enquête. Agatha Christie, avec la publication du Meurtre de Roger Ackroyd (1926), provoqua un tollé en ne jouant pas le jeu : elle avait piégé ses lecteurs en poussant trop loin ce « non-dit », en ne leur donnant aucune possibilité de pouvoir résoudre l'affaire.

Au cours de cette communication, je voudrais cependant prendre le contre-pied de cette vision canonique du genre, à travers le chef d'œuvre d'Oguri Mushitarō 小栗虫太郎 (1901-1946), Kokushikan satsujinjiken 『黒死館殺人事件』 (1935). Ce texte est caractérisé par une surenchère d'informations, de références, de commentaires érudits, de notes, d'illustrations qui viennent surcharger chacune des pages. Les commentateurs désignent dès cette époque le style d'Oguri du terme de « pédantisme » (pedantōri ペダントリー ou gengakushumi 衒学趣味) qu'ils rapprochent des aventures du détective américain Philo Vance créé par S.S. van Dine.

Beaucoup constatent que le texte d'Oguri est particulièrement complexe à lire, voire illisible, et que l'intrigue se perd dans une intense logorrhée discursive. Le « non-dit » propre au genre policier se trouve ainsi remplacé par un trop-plein textuel, par du « trop-dit ».

Quels sont les effets et les objectifs de ce « trop-dit » dans un genre qui se définit plutôt par le « non-dit » ? Comment se caractérise-t-il au niveau textuel ? Cette communication sera aussi l'occasion d'étudier le discours paratextuel particulièrement riche autour de cette œuvre, comme si le « trop-dit » de cette dernière provoquait également une avalanche de commentaires.

Nicolas PINET

Chercheur au LCSP, Université Paris Cité, et chercheur associé au CRJ, EHESS,

Les massacres de Coréens dans les quartiers populaires du nord-est de Tokyo après le séisme du 1er septembre 1923 : entre histoire et mémoire, dit et non-dit

Dans les quartiers populaires du nord-est de Tokyo, à côté de l'Ara-kawa où furent jetés les corps de Coréens tués dans les jours qui suivirent le grand tremblement de terre du Kantō de 1923, sont organisées chaque année des temps de commémoration. Ces événements ont à la fois une dimension informative, avec par exemple la diffusion d'un documentaire, une dimension commémorative, avec la confection et le dépôt d'une gerbe au bord de l'Ara-kawa, et une dimension festive (musiciens zainichi...). Ces commémorations contribuent à maintenir vivante, au niveau local, la mémoire des massacres de septembre 1923. Cette communication présentera d'abord la chronologie et géographie des massacres survenus dans les quartiers populaires du nord-est de la capitale. Elle tentera ensuite d'en décrypter les déclencheurs et les ressorts avant de s'intéresser aux initiatives mémorielles locales au début du XXIe, dans un contexte où silence et non-dit semblent prédominer.

Cyrian PITTELOUD

Maitre de conférences, Université de Lille, Cecille, CRJ

Les politiques de reboisement à la mine de Besshi au tournant du siècle : entre mesures environnementales et intérêts commerciaux

Parmi les nombreux conflits environnementaux que connaît le Japon dans la seconde moitié du XIXe siècle en raison de l'accélération du développement industriel, celui de la mine de Besshi (département d'Ehime) occupe une place particulière. L'exploitation de ce gisement de cuivre par le groupe Sumitomo depuis la fin du XVIIe siècle entraîne la dégradation des milieux (pollution atmosphérique, contamination des cours d'eau et des sols) et génère son lot de nuisances pour les populations locales. À partir du milieu des années 1890, ces retombées environnementales s'accroissent et entraînent un mouvement de protestation à l'échelle régionale.

Si ces éléments sont communs à la plupart des conflits causés par la pollution à l'époque, le résultat des négociations qui s'ouvrent dès 1910 entre Sumitomo et la population l'est moins : le groupe signe des contrats avec la population, accepte de lui verser des compensations substantielles et de limiter sa production pendant les périodes critiques pour les récoltes. Cette issue s'avère ainsi largement plus favorable pour les habitants que celle de la majorité des autres luttes contemporaines. Dans ce contexte, comment considérer spécifiquement les politiques de reboisement mises en place à Besshi, et qui s'appuient sur des pratiques en vigueur de longue date dans l'archipel ? Au moment des faits, comme de nos jours, Sumitomo attribue ces mesures à son éthique entrepreneuriale. Sur quelles sources peut-on s'appuyer pour en juger la véracité ?

De quelle manière ces dispositions servent-elles à éluder certaines problématiques et s'inscrivent-elles dans une dynamique plus large qui voit s'affirmer l'identification d'un caractère national à des éléments naturels et paysagers, où les forêts occupent une place centrale ?

Maria Elena RAFFI

Doctorante, Inalco, IFRAE

La présence, explicite et cachée, d'Ise dans le Roman du Genji

Le Roman du Genji est unanimement considéré comme le point d'aboutissement de la prose littéraire japonaise dans l'expression de la complexité psychologique des personnages, grâce à l'apport du potentiel expressif du waka. Dans ce roman, les émotions, jusqu'alors le terrain privilégié de l'expression poétique, se retrouvent au cœur de la narration. Ce déplacement s'opère notamment à la faveur d'un procédé intertextuel innovant qui consiste à donner, dans la prose, des citations de fragments de poèmes célèbres (hikiuta). Grâce à ce dispositif, se met en place une interaction avec le lecteur : sollicitant sa mémoire littéraire, il doit reconstruire les parties manquantes de la citation et explorer le non-dit.

Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'emploi de ce dispositif citationnel concernant des fragments de poèmes de la poétesse Ise (872 ?-938 ?) ou issus de son recueil poétique, l'Ise shû (milieu du Xe siècle). Il s'agira de montrer les différentes formes de cette présence qui repose sur un jeu citationnel évident, mais aussi sur un réseau d'allusions plus discrètes. Le fait qu'Ise soit évoquée comme auteur de poèmes liés à un deuil ou à une séparation nous a amenée à nous interroger sur la nature de l'association entre cette poétesse et le thème de la mort, ce qui ouvre la voie à de nouvelles possibilités d'exégèse des épisodes du Roman du Genji où Ise et les poèmes de l'Ise shû apparaissent.

Louis-Caleb REMANDA

Laboratoire LAREQUOI, UVSQ Paris Saclay

Une logique institutionnelle dans la stratégie d'européanisation des multinationales japonaises

L'industrialisation du Japon grâce à un fort ancrage local, politique, économique, social et culturel, a engendré de grosses impressions quant à la haute performance de son économie et de l'émergence d'un certain nombre de grandes entreprises sur la scène mondiale, dès le début des années 1980. Si ces entreprises ont entamé le projet de devenir internationales, cette recherche s'interroge la stratégie de « régionalisation » (Rugman 2000, 2004, 2005) adoptée par la plupart en vue d'accéder à ces marchés internationaux, mais dans des cadres plus restreints tels que les régions.

En se basant sur des référentiels théoriques en Stratégie Internationale, cette recherche se focalise sur les opérations stratégiques des entreprises multinationales (EMNs) japonaises en matière de régionalisation européenne encore appelée « Européanisation » (Sachwald 1993, Ando 2005, Hamada 2006, 2007, Takahashi 2013). Elle est abordée non pas dans une logique structurelle mais dans une logique institutionnelle, à savoir par des contextes qui justifient le sens des actions portées par les membres de l'EMN et de leurs sièges régionaux (RHQ) opérant dans les deux environnements d'origine et d'accueil (Powell & DiMaggio 1983, Whitley 1992, 1998, 2008, Vogel 2016).

Après une brève revue de littérature portant sur l'approche japonaise en matière de régionalisation, la recherche traitera des contextes stratégiques et organisationnels avant d'aborder dans la démarche empirique, par des études de cas (Yin 2009), son opérationnalisation par les RHQ japonais exerçant en Union Européenne. Les cas porteront sur trois secteurs d'activité : Le secteur automobile (Toyota Motor Europe, Nissan Europe), le secteur électronique (Sony Europe) et le secteur du e-commerce (Rakuten Europe).

Alexandre ROY

Maitre de conférences, Inalco, IFRAE

Pouvoir et discours du capital au Japon : le "mal des petites mines » et des « petits marchands » dans le bassin charbonnier du Chikuhô et le port de Moji (1885-1900)

La « révolution industrielle » japonaise s'est appuyée sur des forces régionales qui souvent résistaient au mouvement de concentration des capitaux à la fois induit par le développement du mode de production capitaliste et promu par le gouvernement central. Dans le secteur du charbon, le bassin du Chikuhô s'est érigé au cours des années 1880 comme le plus important producteur du pays et représentait un enjeu capital dans le devenir industriel du pays. Les petites exploitations du bassin devaient permettre la mue industrielle de la nation, mais cela devait aussi passer par leur propre développement, nécessitant des apports en capitaux importants. Dans ce contexte, le développement des exportations du charbon a été essentiel : c'est lui qui a irrigué d'argent le secteur. Cela fut permis par l'ouverture du port de Moji en 1890. Or, dans le secteur marchand aussi, les structures locorégionales étaient elles aussi les plus rapides et les plus vives.

L'État a alors organisé de grandes campagnes politiques et médiatiques pour favoriser l'essor de grandes structures capitalistes, comme celles des zaibatsus bourgeonnants (Mitsui en tête), à la fois dans la production dans le bassin du Chikuhô et dans le commerce sur le port de Moji.

Nous nous intéresserons en particulier au développement médiatique de cette politique, en mettant en évidence la réalité des pratiques, montrant comment les grandes structures du « capital central » (chûô shihon 中央資本) s'imposèrent progressivement et difficilement, appuyées par toute une propagande se servant notamment des envolées nationalistes durant la Guerre Sino-japonaise (1894-95).

Kanae SARUGASAWA

Maitresse de conférences, Aix-Marseille Université, IrAsia

Les luttes des travailleuses du sexe : Quand les exclues brisent la loi du silence

Le travail du sexe compte parmi les activités les plus stigmatisées, suscitant à la fois hostilité et compassion envers ce que l'on considère comme une forme de déchéance. Les modalités de son exercice sont alors indissociables de la manière dont le « monde des normaux » – comme le nomme Goffman – la définit, la juge et l'encadre (Mathieu 2015). En 2020, l'État japonais a exclu l'industrie du sexe des compensations financières proposées à toutes les PME dans le contexte de la crise sanitaire, la considérant comme « intrinsèquement malsaine ». Or, le travail du sexe s'avère le plus souvent une source de revenus pour des populations parmi les plus précaires. La grande majorité des personnes y ayant recours sont des femmes, parfois transgenres et fréquemment mères célibataires.

Les premières concernées se sont alors manifestées. En 2021, une femme a attaqué l'État en justice au motif que cette exclusion allait à l'encontre de la Constitution garantissant « l'égalité des citoyens devant la loi ». En 2022, une autre s'est présentée aux élections législatives : il s'agit de Kaname Yukiko, représentante de l'association des travailleuses du sexe, SWASH (Sex Work and Sexual Health). Si la pandémie a révélé la vulnérabilité de cette population peu souvent couverte par la protection sociale, nous observons aujourd'hui le potentiel de cette vulnérabilité en tant que force solidaire, ainsi que condition de résistance et d'action politique.

Que nous enseigne l'action d'un des groupes sociaux les plus stigmatisés du Japon ? Cette communication étudiera la façon dont les travailleuses du sexe se mobilisent dans une société a priori défavorable à la participation d'une telle population à la vie politique – ne serait-ce que pour défendre leurs propres droits.

Mayumi SHIMOSAKAI

Maitresse de conférences, Université d'Orléans, Rémélise

Les sujets contradictoires dans l'œuvre romanesque d'Îo Kenshi

La littérature de langue japonaise écrite par des auteurs coréens constitue un genre littéraire à part entière au sein de la littérature japonaise. Dans ce genre, deux écrivains se singularisent tout particulièrement : Îo Kenshi (1926-2004) et Kitahara Masaaki (1926-1980).

Ayant des patronymes japonais, ces deux auteurs ne sont, en général, pas considérés comme étant des écrivains « zaïnichi ». Cependant, leur écriture ne se détache pas complètement de l'univers des Coréens du Japon. Ces écrivains ne revendiquent pourtant pas particulièrement leur « coréanité », mais leur origine semble malgré tout refaire surface dans leurs écrits. Ce constat s'applique tout particulièrement à Îo Kenshi.

Îo ne découvrit son origine coréenne que tardivement, et ce, lors d'une tentative d'inscription à une école d'officiers de marine. Contrairement à Kitahara qui s'inventa une hérédité imaginaire — deux parents métis coréens-japonais alors qu'ils sont en réalité coréens — Îo n'a jamais caché l'existence en Corée de sa famille paternelle. Sa propre histoire fut même l'objet de plusieurs de ses romans autobiographiques. Cependant, l'autre thème littéraire abordé par Îo porte sur la description de militaires japonais dans le cadre de la guerre du Pacifique. Au premier abord, ces deux sujets semblent contradictoires. Comment l'écrivain réconcilie-t-il ces deux thèmes opposés — l'un portant un regard compassionnel sur un peuple colonisé et l'autre louant la bravoure des militaires japonais — dans ses œuvres ? Cette conciliation se réalise-t-elle au détriment de sujets ne pouvant être évoqués et de nondits ? L'objectif de cette communication est de comprendre ce qui est et ce qui ne l'est pas dans son œuvre romanesque.

Clio SIMONETTA

Doctorante, EPHE, CRCAO

L'histoire du cheval rouge : l'apport des données archéologiques dans le non-dit des sources officielles

La 9^e année du règne de Yūryaku, le Nihon shoki relate la rencontre nocturne entre Tanabe no Fuhito Hakuson, de Corée, et un inconnu montant un superbe destrier roux, près du mausolée du souverain légendaire Ōjin. Les deux hommes échangent leurs chevaux mais, à l'aube du jour suivant, le destrier roux s'avère n'être rien d'autre qu'une statue funéraire en terre cuite. Cet épisode nous interpelle par sa présence au sein des chroniques, et par son contenu. Cet épisode, qui compte environs 210 caractères, est l'un des plus longs concernant la vie des populations en provenance de la péninsule dans l'archipel dans le contexte des Ve et VI^e siècle. Il est aussi l'un des plus mystérieux. Cependant, l'archéologie offre un grand nombre de données sur ces communautés, en particulier concernant leur rôle dans l'introduction de nouveaux savoirs. Là où les sources se taisent, les données archéologiques nous permettent d'éclairer non seulement la vie de ces groupes, mais leur participation historique dans la constitution d'une autorité royale au Japon.

On proposera ici une relecture des sources officielles à la lumière des découvertes sur la culture matérielle de l'époque : une explication du dit des chroniques par l'apport non dit de la documentation archéologique.

Rui SUDO

Université Paris Cité

Dit et non-dit dans les Vingt parangons d'impiété filiale de Saikaku

A la fin du XVII^e siècle, la morale confucéenne se répand dans la population des grandes villes marchandes du Japon et avec elle la vertu cardinale de piété filiale, encouragée officiellement par le cinquième shôgun Tokugawa Tsunayoshi (règne de 1680 à 1709), connu pour sa piété filiale envers sa mère. De nombreux ouvrages de morale populaire abordent ce thème.

Pionnier d'un genre littéraire nouveau appelé ukiyozôshi (livres sur le monde flottant), Ihara Saikaku (1642-1693) n'a pas hésité à traiter à son tour ce thème sensible, en publiant en 1686 les Vingt Parangons d'impiété filiale de notre pays (Honchô nijû fukô), recueil de vingt contes inspirés par les célèbres Vingt-quatre parangons de piété filiale (Ershisi xiao), ouvrage chinois de la dynastie Yuan, qui connaît alors un grand succès au Japon.

Certes, Saikaku ne s'attaque pas ouvertement à la piété filiale : les enfants ingrats subissent leur châtement à la fin de chaque histoire. Tel est le « dit » explicite de cet ouvrage, qui condamne l'impiété filiale. Cependant, le propos de Saikaku ne se limite pas à une leçon de morale. Le motif de l'impiété filiale est pour lui un prétexte pour décrire dans toute sa complexité la société marchande, alors en plein développement. Dans notre présentation, nous essaierons de montrer à partir d'exemples concrets comment dans les Vingt Parangons d'impiété filiale le « dit » se double de « non-dit » pour subvertir le message moral et donner à la valeur de piété filiale un caractère problématique.

Fumiko SUGIE

Postdoctorante, Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie Orientale

Le non-dit à l'œuvre dans quelques recueils de témoignages littéraires de Fukushima

Dans un texte littéraire, les non-dits créent des zones d'indétermination, suscitant une collaboration active du lecteur pour les interpréter. Lorsqu'il s'agit d'un témoignage littéraire, le non-dit s'approchant de l'interdit ou de l'indicible est plus qu'un simple jeu d'interprétation ou de décryptage. En effet, le discours testimonial qui relève d'un régime spécifique, s'adresse au lecteur au nom de ceux qui n'ont pas ou plus la parole. Et les « œuvres-témoignages », comme l'écrit Claude Mouchard, se distinguent par un désir d'être entendu qui anticipe une « réceptibilité » particulière. La part de non-dit favoriserait cette réceptibilité, en créant un espace d'écoute impossible à combler par un sens. Qu'en est-il alors du recueil de témoignages écrit par un écrivain, témoin second ou relais, qui rapporte la parole des victimes d'une catastrophe ou des personnes directement touchées par l'événement ? Cette communication propose d'interroger les mécanismes en jeu entre non-dit et écoute à travers trois recueils très différents de témoignages issus de la catastrophe de Fukushima de trois auteurs ayant une expérience et un point de vue divergents par rapport au triple désastre de 2011 : Wagô Ryôichi (né en 1968), poète originaire et résident de la ville de Fukushima ; Furukawa Hideo (né en 1966) originaire de la ville de Kôriyama et résident à Tôkyô ; Itô Seikô (né 1961) originaire et résident à la capitale.

Bibliographie indicative

FURUKAWA Hideo, *Zero efu = Of (F zéro)*, 2021, Kôdansha.

ITÔ Seikô, *Fukushima monorôgu (Fukushima Monologue)*, 2021, Kawade shobô shinshan 2021.

Wagô Ryoichi, *Furusato o akiramenai*, Shinchôsha, 2012.

COQUIO Catherine, *La Littérature en suspens, L'Arachnéen*, 2015.

DUCROT Oswald, *Le Dire et le dit*, Minuit, 1985 ; *Dire et ne pas dire*, Hermann, 1997

MOUCHARD Claude, *Qui si je criais... ?*, Laurence Teper, 2007.

Caroline TAIEB

Centre Maurice Halbwachs, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Les non-dits et la question buraku

Cette communication propose d'interroger le non-dit à travers le traitement de la question buraku dans la société japonaise. Le tabou qui l'entoure mérite d'être questionné puisque notre enquête menée au Japon a révélé que les personnes considérées comme des burakumin font souvent usage du passing. Cette stratégie qui consiste à se cacher afin de faciliter une intégration sans encombre continue d'être la norme.

La « culture du secret » observée n'est pas propre aux burakumin mais incombe aux individus porteurs d'un stigmat invisible. Elle est largement documentée dans la littérature sociologique et continue à être déployée par plusieurs membres de groupe minoritaire. Par ailleurs, une partie des non-burakumin et des burakumin continuent d'appliquer le proverbe « ne pas réveiller l'enfant qui dort » une expression qui signifie que ce « problème » - désigné comme tel dans la langue japonaise- pourrait se résoudre naturellement si on le laissait en l'état.

Les résultats de l'enquête ont montré la tension qui existe entre les burakumin et leur positionnement parfois contradictoire face à l'assignation de cette origine. Certains veulent continuer à la faire exister en la considérant comme leur identité, alors que d'autres souhaitent qu'elle disparaisse. Cette tension n'existerait pas si le contexte sociétal dans lequel circule des préjugés et des rumeurs disqualifiantes, était favorable aux minoritaires.

En nous appuyant sur des archives historiques et des témoignages écrits et oraux des discriminants et discriminés, cette communication vise à expliciter les raisons du maintien de ce tabou au sein de la société et d'analyser les différentes forces qui l'entretiennent.

Rie TAKEUCHI-CLEMENT

Maitresse de conférences, Université de Lille, Cecille

Marqueurs de modalité implicite kara, kedo, noni et shi

L'utilisation des particules conjonctives telles que kara, kedo, shi et noni en position finale de la phrase, sans que la proposition principale soit exprimée, est connue sous le nom de « phrase inachevée » iisashi-bun. Shirakawa (2009) en distingue trois cas de figure : ii-nokoshi (phrase incomplète), dont la principale est omise, kankei-zuke (mise en rapport), dépendante de la situation d'énonciation bien spécifique, et ii-tsukushi (phrase complète), qui se complète seule et indépendante de la situation d'énonciation. Ces particules en position finale d'une « phrase complète » peuvent apporter divers effets discursifs ou modalités implicites :

(1) Kazuko-chan, tabe-teru kedo

Kazuko manger- DURATIF OPPOSITION

Kazuko est en train de manger (mais a-t-elle le droit / dois-je la laisser faire, etc. ?)

(2) Kazuko-chan, tabe-teru kara

CAUSE

Kazuko est en train de manger (donc il ne faut pas s'inquiéter / il faudra débarrasser la table / il faut la surveiller, etc.)

(3) Kazuko-chan, tabe-teru noni

CONCESSION

Kazuko est en train de manger (et pourtant tu oses l'en empêcher).

(4) Kazuko-chan, tabe-teru shi !

ARGUMENT

Kazuko est en train de manger (j'hallucine) !

En effet, nous pensons que les effets implicites de kara et kedo sont des modalités (attitude du locuteur) envers l'interlocuteur, ceux de noni et shi modalités de jugement de valeur. Or ces éléments ne sont pas considérés comme marqueurs de modalité. L'objectif du présent travail est d'identifier les fonctions modales de ces particules, et de les intégrer dans le système modal du japonais, ainsi que de réfléchir sur le statut de la modalité implicite.

白川博之 『「言いさし文」の研究』

前田尚子 『日本語の複文』

益岡隆志 『日本語モダリティ探求』

Wakako TANABE

Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École doctorale Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art, Institut ACTE

Les métamorphoses de la mémoire de la culture du non-dit ; de la pièce de kabuki, « Kanadehon Chushingura » au ballet de Maurice Béjart, « THE KABUKI »

Notre proposition a pour but d'analyser les métamorphoses de la mémoire du non-dit de la pièce du kabuki, « Kanadehon Chushingura » dans le ballet de Maurice Béjart, « THE KABUKI ». Il s'agit de l'adaptation sous forme du ballet d'une pièce du kabuki, « Kanadehon Chushingura ». Cette œuvre repose sur le fait historique de la vengeance des 47 samouraïs sur l'ennemi de leur maître. Un personnage clé de la culture du non-dit de ce kabuki est Yuranosuke, leader des 47 samouraïs. Tous les personnages attendent sa manifestation de son acte de vengeance. Cependant, de peur d'un espion, il n'ose pas dévoiler ses plans même à ses proches. Or Maurice Béjart transforma en profondeur la place du non-dit du kabuki. La femme du maître des 47 samouraïs tient Yuranosuke par la main pour évoquer le spectre du maître et pousser Yuranosuke à manifester la décision de sa vengeance. En effet, le fantôme du maître n'existe pas dans la version du kabuki japonais. C'est l'innovation de Maurice Béjart pour adapter l'histoire à la culture du dit. Malgré le fait que le ballet soit le spectacle représenté de manière non verbale, contrairement au kabuki qui est le théâtre verbal, le ballet est plus explicite quand le kabuki est l'implicite. Nous poursuivrons également l'analyse d'autres points de transformation de la culture du non-dit en celle dite dans ces deux œuvres.

Sarah TANKE

Maitresse de conférences, IEP de Rennes,

Les discours onusiens comme révélateurs de l'évolution diplomatique du Japon

Si la situation sécuritaire du Japon évolue et a connu des initiatives « minilatérales » récentes comme le « Quad », la politique de sécurité japonaise afin d'adresser des menaces a surtout été bilatérale, accordant une place centrale à son alliance avec les Etats-Unis. Cette étude, pourtant, s'intéresse au niveau multilatéral et onusien, malgré l'abandon relatif du principe de l' « ONUcentrisme » de 1957. En tant que l'un des contributeurs financiers majeurs et le membre non-permanent le plus fréquemment élu au Conseil de sécurité, le Japon n'a pourtant pas réussi à en devenir un membre permanent. Est-ce que l'ONU peut tout de même être utile pour le Japon, et si oui, comment ? Plus précisément, comment le Japon utilise-t-il ses adresses aux Nations unies, le discours onusien du Japon a-t-il changé avec le temps, reflète-il une évolution de menaces ou une continuité ? Des premiers ministres individuels, ont-ils pu faire une différence ?

Cette étude analyse toute la période de l'adhésion japonaise à l'ONU, depuis 1956 jusqu'à aujourd'hui. Les sources centrales sont les discours annuels prononcés par le Japon au Débat général de l'Assemblée générale de l'ONU, comparés à d'autres discours clés à la Diète japonaise.

L'ensemble représente un corpus d'environ 200 textes. Cette analyse de discours est soutenue par plusieurs entretiens conduits avec des diplomates japonais. Notre thèse principale est qu'il y a eu un changement dans les décennies récentes dans la diplomatie japonaise d'utiliser l'Assemblée générale de l'ONU de plus en plus de façon stratégique, différemment des premières décennies « pacifiques » post-guerre. Les Nations unies sont utilisées de plus en plus comme une « scène » pour affirmer la vision, les buts et les défis internationaux du Japon. Surtout sous Abe, le Japon en a fait un usage comme forum pour ses menaces bilatérales et régionales, pour des questions sécuritaires et afin de promouvoir son propre rôle international.

Naoko TOKUMITSU

Maitresse de conférences, Inalco, IFRAE

Mémoires des sentō : la construction d'une histoire du quartier à travers des pratiques de lavage du corps

Cette communication vise à interroger la construction d'une mémoire des aménagements liés à l'hygiène, à travers l'étude des bains publics (sentō). S'inscrivant notamment dans l'histoire de l'hygiène urbaine depuis la fin du XIXe siècle, les sentō ont constitué un lieu garantissant à la population locale un accès à l'eau. Cependant, les archives montrent qu'il s'agissait également d'un endroit mettant à l'écart les personnes jugées « sales », comme le montrent les récits des burakumin. À destination de ces dernières, certains bains publics ont été construits sous initiative publique (Kawabata, 2016).

Plus d'un demi-siècle plus tard, depuis la fin des années 60, les sentō voient leur nombre diminuer, d'une part suite à la large diffusion des salles bains privées, et d'autre part en raison de difficultés à maintenir l'activité. Or, ces lieux n'en laissent pas moins de susciter l'attention à divers égards, tant en matière de mémoire collective des liens de voisinage, que pour un aspect de bien-être, plutôt que pour leur fonction d'accès à l'eau par les populations marginalisées.

À travers des enquêtes de terrain menées au sein de quartiers populaires à Tokyo, la présente communication vise à interroger la façon dont les sentō tentent d'intégrer le passé aux valeurs d'aujourd'hui, en s'inscrivant dans une forme de mise en récit du quartier. Il s'agira d'observer comment, s'agissant de pratiques de lavage du corps, les paroles des acteurs concernés (usagers, gérants, architectes, agents municipaux) participent à la recomposition d'une mémoire collective de la vie sociale du quartier.

Ioan TRIFU

Postdoctorant, Inalco/RCAST

Se souvenir des grandes tragédies dans le Japon local : un devoir de mémoire pour les territoires meurtris ?

Guerre, séismes, accidents technologiques... Depuis un siècle, la litanie des catastrophes, grandes et moins grandes, frappant le Japon ne cesse de s'allonger. Ces épisodes de violence extrême impriment leurs marques aussi bien sur les individus que sur les communautés. De façon grandissante, ils sont devenus l'objet de processus mémoriels initiés par une vaste gamme d'acteurs publics et privés sous la bannière du refus de l'oubli. Une mémoire collective se dessine alors avec des formes multiples comme la quête des témoignages des survivants, les commémorations solennelles des dates symboliques ou encore l'inscription matérielle dans des lieux voués au recueillement. Cette mémorialisation s'appuie sur des sélections, ce qu'il est nécessaire ou non de se souvenir, et des mises en récit toujours lourdes en "dits et non-dits".

Alors que ces tragédies peuvent revêtir un caractère national voire universel, elles n'en sont pas moins ancrées dans des territoires. Au-delà des circonstances spécifiques des événements, cette dimension territoriale amène à réfléchir autrement au "devoir de mémoire" : du point de vue d'une société locale, quelles sont les leçons à tirer d'un passé difficile et comment les garder vivantes malgré l'usure du temps ? Quelles sont les victimes consacrées et où se situent les responsabilités ?

En s'appuyant sur le renouvellement des recherches sur les mémoires en France, ce travail interroge les politiques locales de mémoire avec deux cas d'étude privilégiés : Okinawa et la seconde guerre mondiale d'un côté et la région du Tōhoku et la triple catastrophe de 2011 de l'autre. Cette comparaison de territoires et de mémoires devrait éclairer les conséquences politiques des injonctions faites au souvenir et de ce qui est laissé dans l'ombre.

Rie URASOKO

Université Bordeaux Montaigne, CLLE ERSSàB - UMR 5263

Typologie phonologique du japonais de Tokyo

Le japonais (de Tokyo) est généralement catégorisé comme une langue à accent de hauteur, souvent en contraste avec les langues telles que l'anglais qui sont catégorisées comme des langues à accent d'intensité. Cependant, les linguistes ne sont pas toujours d'accord sur cette catégorisation dichotomique classique. Si Beckman (1986) propose une autre façon de distinguer le japonais (non-stress accent) de l'anglais (stress accent), Hyman (2009) revendique l'invalidité de la catégorie accent de hauteur par manque de cohérence parmi les caractéristiques essentielles communes des langues catégorisées comme telle. Labrune (2006, 2012) propose par ailleurs de situer le japonais et les différents dialectes de cette langue dans le continuum entre deux extrémités : accentuel et tonal. Ces trois propositions de catégorisation sont fondées sur des études analytiques différentes, mais elles partagent un point commun : le rejet de la classification traditionnelle de l'accent entre l'intensité et la hauteur.

Une des raisons pour laquelle le japonais se trouve souvent au milieu de cette discussion taxinomique est dû à la forte présence des mots sans accent (environ 50 % des noms sont sans accent selon Sakamoto 1999) et la généralisation de ces derniers (dit aussi la tendance à la désaccentuation). Car si les mots sans accent sont interdits dans des langues à accent d'intensité (ce qui irait dans le sens d'un classement du japonais comme langue à accent de hauteur), ils ne sont pas toujours permis dans les langues à accent de hauteur. Les mots sans accent posent donc problème sur le plan typologique. Or, il ressort de notre précédente étude que la généralisation des mots sans accent peut pleinement s'apparenter aux phénomènes tonaux basiques observés généralement dans des langues tonales, à savoir l'assimilation et la propagation tonales. Dans cette présentation, nous proposons une revue de la littérature sur la typologie phonologique du japonais suivie d'un constat nouveau du point de vue tonal.

BECKMAN, Mary E. 1986. *Stress and Non-Stress Accent*. Walter de Gruyter.

HYMAN, Larry M. 2009. « How (Not) to Do Phonological Typology: The Case of Pitch-Accent ». *Language Sciences* 31 (2-3): 213-38.

LABRUNE, Laurence. 2006. *Phonologie du japonais*. Leuven: Peeters Leuven.

_____. 2012. *The Phonology of Japanese*. *The Phonology of the World's Languages*. Oxford: Oxford University Press.

SAKAMOTO, Mitsuru. 1999. « Akusento jiten ni miru hakušūbetsu goshūbetsu no akusento bunpu [Distribution d'accent selon la longueur phonologique et les strates lexicales dans le dictionnaire d'Accent] », édité par NHK Hōsō Bunka Kenkyūjo. *Hōsō media kenkyū* 44: 123-37.

Delphine VOMSCHEID

Chercheure contractuelle, Maison Franco-Japonaise, UMIFRE 19 MEAE-CNRS

La valorisation touristique du patrimoine militaire des anciennes villes-souschâteaux : pour quelle mémoire ?

Le patrimoine architectural et urbain joue un rôle majeur dans l'attractivité touristique des territoires. Il incarne à la fois une certaine représentation de l'histoire locale, voire de la "tradition", très recherchée chez les voyageurs, et parfois l'identité même des régions. Dans les anciennes villes-sous-château (jôkamachi), le patrimoine militaire – en particulier les châteaux – est un héritage bâti particulièrement convoité. Grâce à son aura historique et à son échelle monumentale, il bénéficie d'une attention toute particulière dans les politiques touristiques. Depuis quelques années, la fréquentation touristique des sites castraux connaît par ailleurs une augmentation sans précédent. Ce phénomène a même été appelé le « boom des châteaux » par les médias. Dans ce contexte, les gouvernements locaux ne cessent de rivaliser de projets pour mettre en valeur leur histoire militaire, notamment à travers la séduisante image des samouraïs, mais aussi celles des châteaux, figures majeures de l'imaginaire historique. Concernant ces derniers, les projets récents les plus importants sont ceux de la reconstruction des donjons de Nagoya (en cours), Matsumae (en cours) ou Amagasaki (2018), pour n'en citer que quelques-uns.

À travers le prisme des « dits et non-dits », cet article entend explorer la nature de la mémoire historique locale présentée dans cette « touristification » du patrimoine militaire. De quelle manière ces sites sont-ils présentés au public ? Quelles sont les informations communiquées et celles qui ne le sont pas ? S'agissant d'architecture, quelle importance est donnée à l'authenticité formelle et matérielle ? La confrontation des discours à la réalité historique permettra ainsi de faire émerger les « dits et non-dits » patrimoniaux.

Elise VOYAU

Doctorante, ATER, Inalco, IFRAE

Le récit du texte, le récit de l'image : l'œuvre littéraire du photographe Araki Nobuyoshi

Une idée persistante sur la photographie porte à croire qu'elle est un langage autonome, que les images parlent d'elles-mêmes ou, comme l'affirmait un ouvrage de 2011 sur les chefs d'œuvre du photojournalisme du 20^{ème} siècle, qu'elles n'ont « pas besoin de légende ».

Or le photographe Araki Nobuyoshi a fait ses débuts sur la scène japonaise en 1970 en affirmant tout le contraire : publiant presque systématiquement ses photographies accompagnées d'écrits, il use parfois de fausses légendes, et invite sans cesse le lecteur à comprendre, en sous-texte, d'autres récits que ceux déployés au premier abord par les images. Pourtant, si ses photographies sont très connues aujourd'hui en dehors du Japon, très peu de ses textes ont en réalité été traduits. En traversant les frontières, son œuvre a été tronquée, devenant du même coup sujette à malentendus et interprétations, que le photographe entretient souvent à son avantage.

Cette présentation propose de considérer les textes d'Araki au même titre que son œuvre photographique. Cette relecture permet de comprendre en quoi cet artiste, qui a connu les débats de l'après-guerre sur la propagande, puis la haute croissance, le développement des médias de masse et les mouvements de 1968, est représentatif d'une génération qui a abandonné l'idée d'une photographie comme vecteur de changements sociaux, pour embrasser son potentiel manipulateur, dans un commentaire satirique sur la société postmoderne.

Clara WARTELLE-SAKAMOTO

Maitresse de conférences, Université Paris Cité, CRCAO

Les caractéristiques musicales des shinpeibushi 晋平節, les « airs de Nakayama Shinpei »

Dans le champ de la musique populaire, un nouveau genre de chansons s'épanouit dans le courant des années 1920 : les ryûkôka. Ces « chansons à la mode » sont le produit d'une jeune industrie musicale en symbiose avec les nombreuses formes de spectacle et de divertissement inspirées de l'art lyrique occidental (opéra, opérette et théâtre musical, notamment). Reflets de la culture citadine japonaise de l'entre-deux-guerres, les ryûkôka se présentent pourtant comme un genre hétéroclite mêlant musiques de style occidental, jazz (importé des Etats-Unis à cette même période) et nouvelles chansons folkloriques (shin min.yô). Si d'un point de vue musical, ces chansons furent conçues selon les procédés d'écriture de la musique tonale et métrique d'origine européenne, nombreuses sont celles dont les paroles puisent dans le folklore autochtone pour exprimer une forme de regret nostalgique du Japon pré-moderne. Il convient alors de s'interroger sur les techniques compositionnelles employées par les auteurs des ryûkôka : quels éléments tangibles peuvent-ils être mobilisés dans le but d'instiller un sentiment de tristesse ou de mélancolie à ces chansons ?

Dans le cadre de cette communication, nous proposons d'analyser musicalement quelques pièces écrites par Nakayama Shinpei 中山晋平 (1887-1952), compositeur prolifique de ryûkôka et de shin.minyô, dont l'œuvre marqua considérablement l'histoire de la musique au Japon, au point que certaines de ses mélodies caractéristiques aient été qualifiées de shinpei bushi (les « airs de Nakayama Shinpei »). Nous chercherons notamment à identifier des constantes musicales (tonalités, échelles, instrumentation, tempi etc.) que nous étudierons en lien étroit avec les paroles des chansons, afin d'établir, ou non, une interdépendance du texte et de la musique dans l'expression d'un sentiment partagé.

Garrett L. WASHINGTON

Associate professor, University of Massachusetts AMHERST

Une directrice générale cachée en plein vue : Hirooka Asako, la transformation et réussite de la mine houillère d'Urano, et la visibilité de l'entrepreneuse au Japon moderne

L'histoire de la mine houillère d'Urano occupe une place assez importante dans les récits du développement industriel du Japon. En tant qu'une des premières grandes mines dans la région qui allait devenir le centre du charbonnage du Japon et de son empire avant 1900, son nom est inscrit parmi les noms des mines pionnières du charbon dans le pays. Naturellement, les noms des propriétaires de cette mine de la région de Chikuhō, dans le nord de Kyūshū, figure parmi les grands noms de l'époque et ont attiré l'attention des journalistes et des historiens assez souvent.

Un ex-président de la Bourse d'Osaka, le fondateur de l'hebdomadaire nationale le « Yomiuri shimbun », le directeur renommé du zaibatsu Mitsui, ainsi que le président de l'éminente famille marchande Hirooka d'Osaka et de sa société de négoce le Kajimaya ont tous visiblement participé dans l'évolution de cette mine et l'ouverture initiale du port du grand port d'export à Moji. Bien que les documents officiels racontent une histoire entièrement masculine, de nombreuses autres sources révèlent qu'une femme a joué un rôle central dans la transformation et réussite de la mine d'Urano et l'ouverture du port. Absente des journaux nationaux et locaux et des records publics, Hirooka Asako (1849-1919) apparaît clairement dans des contrats signés, les souvenirs des personnes qui connaissaient la mine, et ses correspondances avec sa famille et ses collaborateurs, parmi d'autres sources. Cette communication utilise ses éléments pour démontrer son rôle dans l'acquisition, la réorganisation, et la connexion au Japon côtier et aux marchés internationaux de la mine, mais aussi pour identifier les facteurs contribuant à son invisibilité. La présentation situe aussi ses contributions au sein des histoires locales et nationales des mines houillères et souligne des points communs que son contexte et ses efforts partagent avec d'autres entrepreneuses japonaises à cette époque.

Raphaëlle YOKOTA

Postdoctorante, Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est, Institut National des Langues et Civilisations Orientales

L'infanticide dans *La maison de la rue en pente* : mettre en scène l'indicible ou dénoncer une société qui n'aime pas les femmes ?

La maison de la rue en pente 坂の途中の家 Saka no tochū no ie, série télévisée japonaise adaptée du roman éponyme (écrit par une femme, KAKUTA Mikuyo 角田光代, née en 1967), a eu un fort retentissement critique tant à sa sortie au Japon en 2019 qu'au moment de sa diffusion sur Arte en 2021. Alors que la souffrance des mères reste difficilement abordable dans nos sociétés, cette série en six épisodes suit un procès pour infanticide, mettant en regard l'expérience de deux femmes.

La maison de la rue en pente annonce ainsi d'emblée un point de vue doublement féminin, alors que le regard au cinéma est historiquement masculin (Mulvey, 1975 ; Brey, 2020). En effet, le male gaze est triple : regard de la caméra, regard du personnage masculin que la caméra incarne et regard du spectateur. En raison de la force de pénétration des images, le film peut néanmoins aussi jouer un rôle social en mobilisant le spectateur ou la spectatrice (Columpar, 2002 ; Sellier, 2005 ; Saito, 2014).

Cette communication propose, d'une part, d'explorer comment cette série cartographie la famille japonaise et la communauté qui l'entoure par la mise en scène d'un réseau complexe de relations et de communication. Nous étudierons, d'autre part, les modalités filmiques qui lui permettent de se faire la voix à la fois de populations habituellement invisibilisées et de thématiques taboues.

BREY Iris, *Le regard féminin – Une révolution à l'écran*, Paris, L'Olivier, 2020.

COLUMPAR Corinn, « The Gaze As Theoretical Touchstone: The Intersection of Film Studies, Feminist Theory, and Postcolonial Theory », *Women's Studies Quarterly*, vol. 30, n°1/2, 2002, p. 25-44.

MULVEY Laura, « Visual Pleasure and Narrative Cinema », *Screen*, vol. 16, n°3, 1975, p. 6-18.

SAITO Kumiko, « Magic, Shōjo, and Metamorphosis: Magical Girl Anime and the Challenges of Changing Gender Identities in Japanese Society », *The Journal of Asian Studies*, vol. 73, n°1, 2014, 143-164.

SELLIER Geneviève, « Gender studies et études filmiques », *Cahiers du Genre*, vol. 38, n°1, 2005.

Aki YOSHIDA

Chercheuse associée à l'IFRAE et maître de langue à l'INALCO,

Aborder le passé contre le désir d'oubli : réactualisation de la mémoire du massacre des Coréens par les œuvres romanesques des auteurs zainichi

Le massacre des Coréens, évènement survenu au lendemain du tremblement de terre de Kantō, a par son caractère tragique encouragé beaucoup d'écrivains de l'époque à réagir par leur plume.

Pourtant, la cruauté des exécutions et des crimes commis par des civils dont la responsabilité pénale ne sera jamais engagée ni interrogée a suscité une production littéraire très allusive. Si par la suite, l'évènement sera moins objet à représentation pour les écrivains japonais, leurs homologues zainichi y reviendront régulièrement dans leurs écrits. En effet, la mémoire de ce massacre persiste dans la communauté coréenne, très souvent sous la forme de peur latente de se faire assassiner.

Dans la présente communication, à travers quatre œuvres : Ireisai (Cérémonie de consolation des défunts) de Kim Dal-su 金達壽 publiée en 1963, Tsuihō to jiyū (Expulsion et liberté) de Yi Hoesōng 李恢成 publiée en 1974, Midori to aka (Vert et rouge) de Fukazawa Ushio 深沢潮 publiée en 2015 et Anata ga watashi o takeyari de tsukisasu mae ni (Avant que vous m'exécutiez avec une lance de bambou) de Yi Yōng-dok 李龍德 publiée entre 2018 et 2019, nous interrogerons la manière dont chacun de ces auteurs lutte contre le non-dit et l'oubli collectif dans un cadre d'une fiction. Il sera également question d'analyser la stratégie de certains d'entre eux de réactualiser le passé pour répondre aux problèmes actuels de la société japonaise dans laquelle les discours explicites de haine s'expriment publiquement contre les populations étrangères.